



PROGRAMME DU
SERVICE DE L'ÉDUCATION
2022-2023



UNIFOR
Québec

**Préparé par le Service de l'éducation
d'Unifor-Québec**

Annie Audet, Responsable
François Arseneault, Coordonnateur
Marie-Christine Bélanger, Adjointe administrative

Graphisme : Marcel Huot
Impression : Atelier québécois offset

« Après le pain, l'éducation est le deuxième besoin d'un peuple » - Victor Hugo



On ne peut pas réclamer ce que nous ne connaissons pas, ni nous soustraire à des conditions d'injustices si nous ne sommes pas en mesure d'identifier et de nommer les choses, et les événements, qui créent ces injustices.

Sans éducation, on ne peut pas se sortir de la misère ni améliorer sa condition. Sans éducation on ne peut pas mobiliser les personnes et leur permettre de comprendre qu'ensemble, ils et elles font la différence. Enfin, sans éducation, on ne peut pas développer des stratégies de luttes efficaces et pertinentes. C'est l'éducation qui permet à l'humanité, d'une génération à l'autre, de se transmettre les connaissances qui permettent d'évoluer. Ce qui est vrai pour l'humanité dans son ensemble est aussi vrai pour le mouvement syndical, sans éducation, nous devenons paralysés.

Voilà pourquoi Unifor Québec considère l'éducation comme une mission essentielle, et voilà pourquoi il a mis sur pied un programme d'éducation unique, évolutif et répondant à nos besoins.

Développé au Québec, le programme utilise une formule d'apprentissage basée sur un travail d'équipe plutôt qu'une démarche individuelle, à l'image de notre action syndicale. Au cours de nos formations, il nous importe de maintenir un climat d'inclusion et de solidarité. Le programme a aussi pour fonction de susciter la mobilisation. Nous avons compris qu'une action politique forte et coordonnée était essentielle à l'accomplissement de nos missions. Notre programme permet donc, autant de soutenir les actions syndicales nécessaires au quotidien, mais également de devenir actrice ou acteur des grandes luttes politiques qui doivent être menées.

Je suis convaincu que notre programme d'éducation saura répondre à vos besoins et qu'il pourra vous soutenir dans votre action syndicale. Je sais que vous en tirerez grand profit.

En toute solidarité,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Daniel Cloutier'.

Daniel Cloutier, Directeur québécois

Consœurs, confrères, camarades,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté que je vous présente le Programme d'éducation d'Unifor-Québec 2022-2023. Les dernières années ont été difficiles, nous le savons tous. Avec ce programme, nous espérons amener un vent de renouveau.

Vous y trouverez quelques nouveautés dont certaines formations qui se retrouvent à l'horaire pour la première fois. Je pense notamment à *La violence conjugale : Prévenir, intervenir et agir en milieu de travail* et *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite*.

Plusieurs formations que vous connaissez ont été révisées et mises à jour telles que *Secrétaire archiviste*, *Responsables financiers* et *Accommodement raisonnable* qui se donnent maintenant toutes sur deux jours.

Le programme familial 2022 est maintenant derrière nous et déjà, nous vous annonçons les dates pour celui de 2024.

Ce programme du Service de l'éducation contient également une foule d'autres informations. Notamment, aux dernières pages, vous trouverez quelques formations spécialisées offertes par la FTQ.

En terminant, l'apprentissage étant une œuvre de collaboration, sachez que nous sommes toujours à l'écoute de vos besoins. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour vos besoins particuliers en formation syndicale.

J'espère sincèrement que ce programme saura contribuer au développement de votre section locale et de ses militantes et militants.

En toute solidarité,



Annie Audet
Représentante nationale – Service de l'éducation

Table des matières

Comment s'inscrire aux cours réguliers?	11
Cours subventionnés : Comment ça marche?	12
Cours offerts : par où commencer?	14

CALENDRIER DES FORMATIONS PAR RÉGION :

Abitibi	21
Bas du fleuve – Gaspésie	22
Nouveau-Brunswick francophone	23
Centre du Québec	24
Gatineau	26
Grand Montréal	27
Québec	32
Saguenay – Lac St-Jean	33
Sherbrooke	35
Valleyfield	36
Centre familial d'éducation de Port Elgin	37

LISTE DES FORMATIONS PAR CATÉGORIE :

Cours offerts à tous les membres

Mon syndicat	41
Mon syndicat, version élargie	42
Procédures d'assemblée et communication orale	43
Prendre en main sa retraite	44
Taking care of your retirement	45
Création d'un milieu de travail respectueux	46

Relations de travail

Délégué(e) 1 : Notions de base	49
Délégué(e) 2 : Dossier de grief pour l'arbitrage	51
Délégué(e) 3 : Rafraîchissement et notions avancées	53
Harcèlement psychologique : plainte et enquête	54
Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail	55
Assurance invalidité : comment contester?	56

Négociation

La négociation collective	59
Mobilisation en contexte de négociation	60
Négocier une intervenante auprès des femmes	61
L'administration et la négociation de nos régimes de retraite	62
Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise	63

Santé-sécurité

Introduction à la santé et sécurité du travail (juridiction provinciale)	69
Introduction à la santé et sécurité du travail (juridiction fédérale)	71
Travail syndical en prévention	72
Enquête d'accident	73
Femmes et santé-sécurité	74
Alerte aux décibels	75
Réclamation à la CNESST	76
Violence conjugale : Prévenir, intervenir, agir en milieu de travail	77

Engagement citoyen

L'action politique : un outil d'action syndicale	81
--	----

Droits de la personne et condition féminine

Droits de la personne	85
Femmes militantes	86
Femmes et santé-sécurité	87
Négocier une intervenante auprès des femmes	88
Intervenante auprès des femmes	89
Violence conjugale : Prévenir, intervenir, agir en milieu de travail	90
Siéger à un comité d'équité salariale au fédéral	91

Développement des compétences syndicales

Formation sur les résolutions	95
Accommodement raisonnable	96
Assurance invalidité : comment contester?	97
S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels	98
Prévenir l'épuisement professionnel	100

Fonctionnement de la section locale

Responsables financiers	105
Secrétaire archiviste	106
La mise à jour des statuts de la section locale	107

FORMATIONS CONGÉS-ÉDUCATION PAYÉS (CEP)

CEP Le syndicalisme et la société (4 semaines)	115
CEP Communication	116
CEP Négociation collective	117
CEP Droits de la personne	118
CEP Femmes Unifor en action	119
CEP Jeunes militantes et jeunes militants	120
CEP Militantes et militants autochtones et de couleur	121
CEP Bruit : Prévention et réparation	122

PROGRAMME FAMILIAL 2024

123

FORMATIONS SPÉCIALISÉES OFFERTES PAR LA FTQ

Collège FTQ-Fonds	131
Évaluation des tâches 1	132
Relations avec les médias	133
Action syndicale en francisation	134
La diversité culturelle dans un contexte syndical	135
Actions en prévention : ergonomie et contaminants	136
Comprendre pour agir en assurances collectives	138
Le financement des régimes à prestations déterminées	139
Le placement des actifs d'un régime de retraite	140
Atelier sur les recours en assurances collectives	141
Le calcul des coûts dans le processus de négociation	142
La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise	144
Excel et calcul des coûts de convention collective	145
Syndicalistes : actrices et acteurs du développement socioéconomique des régions	146
Règles de preuve et de procédure	147
Plaideurs et plaideuses au TAT	148

Comment s'inscrire aux cours réguliers ?

Chaque section locale d'Unifor nomme une personne responsable de l'éducation. C'est à cette personne qu'il faut adresser toute demande d'inscription à un cours.

La personne responsable de l'éducation devra communiquer le nom, la section locale et l'unité des personnes qu'elle souhaite inscrire auprès du Service de l'éducation.

Pour les inscriptions (ou pour toute annulation), la section locale doit communiquer avec le Service de l'éducation par courriel à educationquebec@unifor.org, ou par téléphone au 514 850-2552.

Il n'y a aucun frais d'inscription pour les cours réguliers d'Unifor. Les formations CEP et les formations offertes par la FTQ ont toutefois des fonctionnements différents. Veuillez communiquer avec nous pour les détails.

Sauf avis contraire, l'horaire des formations est de 8 h 30 à 16 h 30.

Si une formation doit être annulée par le Service de l'éducation, nous en aviserons les personnes responsables de l'éducation des sections locales ayant inscrit des membres dans les deux semaines précédant le cours.

Avant la tenue d'une formation, la personne responsable de l'éducation de la section locale devrait s'assurer que les libérations syndicales ont été demandées et faire un rappel aux personnes participantes inscrites.

La section locale devra s'assurer de nous communiquer tout changement de coordonnées de sa personne responsable de l'éducation.

Cours subventionnés : Comment ça marche?

Les cours d'une journée et de deux jours ne sont pas subventionnés. Pour ces cours, Unifor fournit la salle de réunion, le matériel de cours et les services d'animation. Les inscriptions sont toujours sans frais.

Les formations en santé-sécurité sont subventionnées par le Fonds en santé-sécurité de la FTQ. Seul le salaire des membres Unifor inscrits à l'une ou l'autre de ces formations (selon leur horaire de travail régulier) sera remboursé aux sections locales concernées, et ce, jusqu'à épuisement de la subvention annuelle accordée à Unifor par la FTQ. Les formulaires pour ces remboursements sont distribués, remplis et rassemblés au cours de la formation, par les animatrices et les animateurs. Unifor fournit la salle de réunion, le matériel de cours et les services d'animation. Les inscriptions sont sans frais.

Les formations de trois jours (à l'exception des formations en santé-sécurité) sont subventionnées à 50 % par Unifor. Il s'agit des cours suivants :

Déléguée et délégué 1 : Notions de base

Déléguée et délégué 2 : Dossier de grief pour l'arbitrage

La négociation collective

La mobilisation en contexte de négociation

L'action politique, un outil d'action syndicale

Femmes militantes

Intervenante auprès des femmes

Droits de la personne

Pour ces formations, en plus de fournir la salle de réunion, le matériel de cours et les services d'animation, et d'offrir les inscriptions sans frais, Unifor rembourse 50 % des dépenses de la section locale, c'est-à-dire, 50 % des salaires perdus, 50 % des avantages sociaux pour les heures perdues (si ceux-ci sont facturés par l'employeur), 50 % des allocations quotidiennes (per diem), 50 % des frais de déplacement et 50 % des frais d'hébergement s'ils ont été préalablement autorisés.

Pour demander un remboursement, il faut remplir, dans les deux mois suivant la formation, le formulaire de remboursement des dépenses de la section locale. Vous le trouverez en ligne, sur le site Internet d'Unifor-Québec à uniforquebec.org/fr/ressources-pour-les-membres sous l'onglet « formulaires » Les barèmes de ces remboursements sont indiqués au formulaire.

Cours offerts : par où commencer?

Il peut parfois être difficile de s'y retrouver parmi les nombreux programmes offerts par le Service de l'éducation d'Unifor-Québec. Chacune des pages décrivant les formations indique à qui elle s'adresse. Par contre, il convient de savoir où débiter sa formation pour améliorer son expérience. Ces pages visent à aider à établir les priorités en matière d'éducation syndicale. Elles n'imposent ni restrictions, ni obligations; elles ne servent qu'à vous guider.

D'abord, à la section **Cours offerts à tous les membres** se trouvent des cours généralement offerts sur demande et dont le public cible est très large. Aucune connaissance préalable n'est nécessaire. Le Service de l'éducation demeure très flexible et disponible pour la tenue de ces formations. Il est courant d'organiser des groupes d'une même section locale ou unité à la demande de la section locale.

Ensuite viennent les différentes fonctions au sein de l'unité ou de la section locale. Pour chacune de ces fonctions, voici l'ordre suggéré pour suivre vos formations.

Les délégué(e)s syndicaux :

Délégué(e) 1 : Notions de base

Délégué(e) 2 : Dossier de grief pour l'arbitrage

Harcèlement psychologique : plainte et enquête (juridiction provinciale)

Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail (juridiction fédérale)

Introduction à la santé-sécurité

Délégué(e) 3 : Rafrâichissement et notions avancées

À tout moment de leur parcours, il leur est utile de suivre le programme *CEP de quatre semaines*.

Environ six mois avant la négociation, il leur est utile de suivre le cours *La Mobilisation en contexte de négociation*.

Les délégué(e)s du comité de négociation :

Toutes les formations proposées aux délégué(e)s syndicaux et

La négociation collective

Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise

Mobilisation en contexte de négociation

Négocier une intervenante auprès des femmes

Siéger à un comité d'équité salariale au fédéral

L'administration et la négociation de nos régimes de retraite

À tout moment de leur parcours, il leur est utile de suivre le programme *CEP de quatre semaines*, ainsi que le *CEP Négociation collective*.

De plus, certains cours offerts par la FTQ visent essentiellement à se spécialiser dans notre approche en négociation.

Les président(e)s et vice-président(e)s d'unité et de section locale :

Toutes les formations proposées aux délégué(e)s (syndicaux et négociation) et

CEP Droits de la personne

Responsables financiers

Accommodement raisonnable

À tout moment de leur parcours, il leur est utile de suivre les programmes *CEP de quatre semaines*, *CEP Négociation collective* et *CEP Communication*.

Examinez aussi les cours offerts par la FTQ; plusieurs s'adressent à vous!

Les secrétaires archivistes des unités et des sections locales :

Toutes les formations proposées aux délégué(e)s (syndicaux et négociation) et

CEP Droits de la personne

Secrétaire archiviste

La mise à jour des statuts de la section locale

À tout moment de leur parcours, il leur est utile de suivre le programme *CEP de quatre semaines*.

Les secrétaires financier(e)s (ou secrétaires-trésorier(e)s) des unités et des sections locales :

Toutes les formations proposées aux délégué(e)s (syndicaux et négociation) et

CEP Droits de la personne

Responsables financiers

À tout moment de leur parcours, il leur est utile de suivre le programme *CEP de quatre semaines*.

Les syndics des unités et des sections locales :

Responsables financiers

À tout moment de leur parcours, il leur est utile de suivre le programme *CEP de quatre semaines*.

Les délégué(e)s sociaux(ales) :

Le délégué social et la déléguée sociale dispensé par les conseils régionaux FTQ

Déléguée et délégué 1 : Notions de base

Harcèlement psychologique : plainte et enquête (juridiction provinciale)

Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail (juridiction fédérale)

À tout moment de leur parcours, il leur est utile de suivre le programme *CEP de quatre semaines*.

Les intervenantes auprès des femmes :

Intervenante auprès des femmes

Violence conjugale : Prévenir, intervenir et agir en milieu de travail

Le délégué social et la déléguée sociale dispensé par les conseils régionaux FTQ

Harcèlement psychologique : plainte et enquête (juridiction provinciale)

Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail (juridiction fédérale)

Femmes militantes

Femmes et santé-sécurité

À tout moment de leur parcours, il leur est utile de suivre les programmes *CEP de quatre semaines et CEP Femmes Unifor en action*.

Les délégué(e)s en santé-sécurité :

Introduction à la santé-sécurité

Travail syndical en prévention

Déléguée et délégué 1 : Notions de base

Enquête d'accident

Harcèlement psychologique : plainte et enquête (juridiction provinciale)

Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail (juridiction fédérale)

Alerte aux décibels

Violence conjugale : Prévenir, intervenir et agir en milieu de travail

À tout moment de leur parcours, il leur est utile de suivre le programme *CEP de quatre semaines* et le *CEP Le bruit : prévention et réparation*.

Les représentant(e)s à la prévention et les plaideur(e)s :

Toutes les formations proposées aux délégué(e)s en santé-sécurité et

Réclamation à la CNESST

À tout moment de leur parcours, il leur est utile de suivre les programmes *CEP de quatre semaines* ainsi que *CEP Le bruit : prévention et réparation*.

La FTQ offre plusieurs programmes de spécialisation, dont certains sont reproduits dans la section des cours offerts par la FTQ de ce programme.

Il existe, en plus, une foule d'autres programmes disponibles qui ne sont pas abordés ici, notamment ceux pour les militantes et militants issus des groupes en recherche d'équité, les formations sur l'action politique, l'accommodement, la contestation des dossiers d'assurance invalidité, etc.

Nous vous suggérons ici les bases de la formation syndicale en fonction des principaux postes au sein de nos sections locales. Cela n'empêche en rien une section locale d'inscrire une personne à une formation qui n'est pas mentionnée ici sous sa fonction. Lorsque des prérequis sont exigés pour une formation, ceux-ci sont mentionnés sur la page consacrée au cours dans le présent programme.

Calendrier d'éducation – ABITIBI

AMOS

Adresse de notre lieu de formation :

Unifor 3057
82, rue Beaudry

Introduction à la santé et sécurité au travail (juridiction provinciale) •
12 au 14 octobre 2022

S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels •
1 et 2 décembre 2022

Le travail syndical en prévention • 2 et 3 février 2023

Délégué(e) 1 : Notions de base • 22 au 24 mars 2023

Délégué(e) 2 : Dossier de grief pour l'arbitrage • 3 au 5 mai 2023

Secrétaire archiviste • 1 et 2 juin 2023

Calendrier d'éducation – BAS DU FLEUVE ET GASPÉSIE

RIVIÈRE-DU-LOUP

Adresse de notre lieu de formation :

Hôtel Lévesque
171, rue Fraser

Délégué(e) 1 : Notions de base • 16 au 18 novembre 2022

Délégué(e) 2 : Dossier de grief pour l'arbitrage • 15 au 17 mars 2023

Négociation collective • 24 au 26 mai 2023

MATANE

Adresse de notre lieu de formation :

Riôtel Matane
250, avenue du Phare Est

**Introduction à la santé et sécurité au travail (juridiction provinciale) •
10 au 12 mai 2023**

Calendrier d'éducation – NOUVEAU-BRUNSWICK FRANCOPHONE

EDMUNDSTON

Adresse de notre lieu de formation :

Hôtel Four Points by Sheraton
100, rue Rice

Délégué(e) 1 : Notions de base • 2 au 4 novembre 2022

Responsables financiers • 19 et 20 janvier 2023

Négociation collective • 1 au 3 février 2023

Délégué(e) 2 : Dossier de grief pour l'arbitrage • 22 au 24 février 2023

Harcèlement psychologique • 12 au 14 avril 2023

Calendrier d'éducation – CENTRE DU QUÉBEC

DRUMMONDVILLE

Adresse de notre lieu de formation :

Hôtel et Suites Le Dauphin Drummondville

600, boul. Saint-Joseph

Harcèlement psychologique • 26 au 28 octobre 2022

Adresse de notre lieu de formation :

Centre communautaire St-Pierre – Chalet Gougeon

575, rue St-Alfred

Alerte aux décibels • 30 novembre au 2 décembre 2022

TROIS-RIVIÈRES

Adresse de notre lieu de formation :

Conseil régional FTQ

7080, rue Marion

Délégué(e) 1 : Notions de base • 5 au 7 octobre 2022

Délégué(e) 2 : Dossier de grief pour l'arbitrage •

9 au 11 novembre 2022

Introduction à la santé et sécurité au travail (juridiction provinciale) •

12 au 14 décembre 2022

Délégué(e) 1 : Notions de base • 11 au 13 janvier 2023

TROIS-RIVIÈRES (suite)

Secrétaire archiviste • 26 et 27 janvier 2023

Mobilisation en contexte de négociation • 22 au 24 février 2023

Négociation collective • 8 au 10 mars 2023

Délégué(e) 3 : Rafrâichissement et notions avancées •
17 et 18 avril 2023

TROIS-RIVIÈRES – DELTA

Adresse de notre lieu de formation :

Hôtel Delta

1620, rue Notre-Dame Centre

Assurance invalidité : comment contester? • 30 mars 2023

Calendrier d'éducation - OUTAOUAIS

GATINEAU

Adresse de notre lieu de formation :

Hôtel Four Points Sheraton

35, rue Laurier

Délégué(e) 1 : Notions de base • 11 au 13 janvier 2023

Délégué(e) 2 : Dossier de grief pour l'arbitrage • 8 au 10 mars 2023

Alerte aux décibels • 3 au 5 mai 2023

Calendrier d'éducation – GRAND MONTRÉAL

MONTRÉAL - CRFTQ

Adresse de notre lieu de formation :

Conseil régional FTQ

565, boulevard Crémazie Est, 2^e étage

Prendre en main sa retraite • 8 et 9 octobre 2022

L'administration et la négociation de nos régimes de retraite •

30 novembre au 2 décembre 2022

Siéger à un comité d'équité salariale au fédéral • 16, 17 janvier et 17 mars 2023

Prendre en main sa retraite • 28 et 29 janvier 2023

Délégué(e) 1 : Notions de base • 1 au 3 février 2023

Prévenir l'épuisement professionnel • 6 mars 2023

Secrétaire archiviste • 1 et 2 mai 2023

Mise à jour des statuts de la section locale • 3 mai 2023

Négociation collective • 10 au 12 mai 2023

Délégué(e) 2 : Dossier de grief pour l'arbitrage • 14 au 16 juin 2023

MONTRÉAL – DELTA

Adresse de notre lieu de formation :

Delta Montréal

475, avenue du Président-Kennedy

Délégué(e) 1 : Notions de base • 2 au 4 novembre 2022

**S’outiller pour la résolution de conflits interpersonnels •
17 et 18 novembre 2022**

**Violence conjugale : Prévenir, intervenir et agir en milieu de travail •
21 et 22 novembre 2022**

Femmes militantes • 14 au 16 décembre 2022

Intervenante auprès des femmes • 25 au 27 janvier 2023

Responsables financiers • 16 et 17 février 2023

**Introduction à la santé et sécurité au travail (juridiction provinciale) •
22 au 24 février 2023**

MONTRÉAL – SHERATON

Adresse de notre lieu de formation :

Centre Sheraton de Montréal

1201, boulevard René-Lévesque Ouest

Droits de la personne • 5 au 7 décembre 2022

Mobilisation en contexte de négociation • 24 au 26 mai 2023

MONTRÉAL – SAINT-LAURENT

Adresse de notre lieu de formation :

Unifor 62

394, rue Isabey, suite 200

Introduction à la santé et sécurité au travail (juridiction fédérale) •

12 au 14 octobre 2022

Mobilisation en contexte de négociation • 24 au 26 octobre 2022

Délégué(e) 3 : Rafraîchissement et notions avancées •

7 et 8 novembre 2022

Introduction à la santé et sécurité au travail (juridiction provinciale) •

9 au 11 novembre 2022

**Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail
(juridiction fédérale) • 23 et 24 janvier 2023**

Accommodement raisonnable • 3 et 4 avril 2023

Délégué(e) 1 : Notions de base • 12 au 14 avril 2023

RIVE-NORD – BOISBRIAND

Adresse de notre lieu de formation :

Unifor 698

82, chemin de la Grande-Côte

Délégué(e) 1 : Notions de base • 17 au 19 octobre 2022

Négocier une intervenante auprès des femmes • 8 novembre 2022

Introduction à la santé et sécurité au travail (juridiction provinciale) • 7 au 9 décembre 2022

Réclamation à la CNESST • 20 au 22 février 2023

RIVE-NORD – SAINTE-THÉRÈSE

Adresse de notre lieu de formation :

Unifor 728

49, rue Saint-Lambert

Délégué(e) 2 : Dossier de grief pour l'arbitrage • 3 au 5 octobre 2022

Mon syndicat • 7 novembre 2022

Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation (juridiction provinciale) • 16 au 18 janvier 2023

Enquête d'accident • 13 et 14 mars 2023

RIVE-SUD – LONGUEUIL

Adresse de notre lieu de formation :

Unifor 510

601, rue Adoncour

Mon syndicat, version élargie • 22 et 23 septembre 2022

Délégué(e) 1 : Notions de base • 14 au 16 novembre 2022

**Introduction à la santé et sécurité au travail (juridiction provinciale) •
18 au 20 janvier 2023**

**S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels •
13 et 14 février 2023**

Délégué(e) 2 : Dossier de grief pour l'arbitrage • 20 au 22 mars 2023

Calendrier d'éducation – QUÉBEC

QUÉBEC

Adresse de notre lieu de formation :

Conseil régional FTQ

5000, boulevard des Gradins

Délégué(e) 1 : Notions de base • 26 au 28 octobre 2022

Délégué(e) 2 : Dossier de grief pour l'arbitrage • 18 au 20 janvier 2023

**Introduction à la santé et sécurité au travail (juridiction provinciale) •
8 au 10 février 2023**

**S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels •
20 et 21 février 2023**

Droits de la personne • 10 au 12 mai 2023

Calendrier d'éducation – SAGUENAY-LAC ST-JEAN

JONQUIÈRE

Adresse de notre lieu de formation :

Centre communautaire Les aînés de Jonquière
3245, rue des Pensées

Délégué(e) 1 : Notions de base • 25 au 27 janvier 2023

Enquête d'accident • 9 et 10 mars 2023

Délégué(e) 2 : Dossier de grief pour l'arbitrage • 24 au 26 mai 2023

ROBERVAL

Adresse de notre lieu de formation :

Hôtel Château Roberval
1225, boul. Marcotte

Introduction à la santé et sécurité au travail (juridiction provinciale) • 2 au 4 novembre 2022

Travail syndical en prévention • 9 et 10 février 2023

Prendre en main sa retraite • 1 et 2 avril 2023

Femmes militantes • 7 au 9 juin 2023

SAINT-FÉLICIEN

Adresse de notre lieu de formation :

Hôtel du Jardin

1400, boulevard du Jardin

Mobilisation en contexte de négociation • 19 au 21 septembre 2022

Délégué(e) 1 : Notions de base • 12 au 14 octobre 2022

**S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels •
12 et 13 décembre 2022**

Calendrier d'éducation – ESTRIE

SHERBROOKE

Adresse de notre lieu de formation :

Conseil régional FTQ

2144, rue King Ouest, bureau 140

S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels •

16 et 17 janvier 2023

Introduction à la santé et sécurité au travail (juridiction provinciale) •

15 au 17 mars 2023

Calendrier d'éducation – MONTÉRÉGIE

VALLEYFIELD

Adresse de notre lieu de formation :

Unifor 700
394, rue Dufferin

Délégué(e) 1 : Notions de base • 25 au 27 janvier 2023

**Introduction à la santé et sécurité au travail (juridiction provinciale) •
19 au 21 avril 2023**

**Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation
(juridiction provinciale) • 31 mai au 2 juin 2023**

Calendrier d'éducation – PORT ELGIN

**Sessions données au Centre familial d'éducation d'Unifor
situé à Port Elgin, en Ontario**

Consultez les sections appropriées pour les détails.

CEP Communication • 25 au 30 septembre 2022 et
15 au 20 octobre 2023

CEP Négociation collective • 13 au 18 novembre 2022 et
15 au 20 octobre 2023

CEP Droits de la personne • 14 au 19 mai 2023

CEP Femmes Unifor en action • 14 au 19 mai 2023

CEP Jeunes militantes et jeunes militants • 14 au 19 mai 2023

CEP Militantes et militants autochtones et de couleur •
14 au 19 mai 2023

CEP Bruit : Prévention et réparation • 4 au 9 juin 2023

CEP Le syndicalisme et la société 2023 (CEP de 4 semaines)

Fin de semaine préparatoire : 24 au 26 mars 2023

Semaine 1 : 16 au 21 avril 2023

Semaine 2 : 14 au 19 mai 2023

Semaine 3 : 17 au 22 septembre 2023

Semaine 4 : 3 au 8 décembre 2023

Programme familial d'Unifor 2024 • 21 juillet au 2 août 2024

Cours offerts à tous les membres



Mon syndicat	41
Mon syndicat, version élargie	42
Procédures d'assemblée et la communication orale	43
Prendre en main sa retraite	44
Taking care of your retirement	45
Création d'un milieu de travail respectueux	46

MON SYNDICAT – 1 jour

LE CONTENU :

Cours de base sur le syndicat Unifor. On examine ensemble les politiques, les statuts et règlements d'Unifor, la structure, les cotisations, les affiliations et la procédure de grève.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Tous les membres qui veulent connaître le fonctionnement et les principes de base de leur syndicat.

NOTE : La formation *Procédures d'assemblée et communication orale* n'a pas encore été suivie? Vous pouvez faire d'une pierre deux coups en vous inscrivant à la formation *Mon syndicat, version élargie*.

Sainte-Thérèse • Unifor 728 • 49, rue Saint-Lambert
7 novembre 2022

MON SYNDICAT, version élargie – 2 jours

LE CONTENU :

Cours de base sur le syndicat Unifor, et la procédure d'assemblée (règles Bourinot).

La formation *Mon syndicat, version élargie* est une combinaison des formations *Mon syndicat* et *Procédures d'assemblée et communication orale*, dispensées l'une à la suite de l'autre, sur 2 jours.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Tous les membres qui veulent connaître le fonctionnement du syndicat et les règles de procédure d'assemblée.

Longueuil • Unifor 510 • 601, rue Adoncour
22 et 23 septembre 2022

PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE ET COMMUNICATION ORALE – 1 jour

LE CONTENU :

Cours portant sur les règles de base de la procédure d'assemblée (Bourinot). Explications des différentes procédures de la proposition principale, de l'amendement, du vote, etc. Pratique par jeux de rôles.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Tous les membres intéressés.

NOTE : Vous planifiez aussi de suivre la formation *Mon syndicat*? Nous vous suggérons la formation *Mon syndicat, version élargie* décrite en page précédente.

SUR DEMANDE

PRENDRE EN MAIN SA RETRAITE – 2 jours

LE CONTENU :

Ce cours est l'occasion d'échanger sur la réalité de la retraite et d'obtenir de l'information sur l'organisation du temps, la santé, les régimes publics et privés de retraite, les testaments, etc. Il s'agit d'un moment privilégié qui permet de mieux décider des conditions de sa retraite.

Cette formation est régulièrement mise sur pied à la demande d'une section locale. Les sessions prévues ici sont ouvertes à toutes les sections locales.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Toute personne intéressée à mieux se préparer à la préretraite ou à la retraite. **Les conjointes et conjoints sont invités à participer à cette formation.**

Samedi et dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30

Montréal • Conseil régional FTQ • 565, rue Crémazie Est, 2^e étage

8 et 9 octobre 2022

28 et 29 janvier 2023

Roberval • Hôtel Château Roberval • 1225, boul. Marcotte

1 et 2 avril 2023

TAKING CARE OF YOUR RETIREMENT – 2 jours

LE CONTENU :

Version anglaise de la formation *Prendre en main sa retraite*.

Même contenu.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Toute personne intéressée à mieux se préparer à la préretraite ou à la retraite. **Les conjointes et conjoints sont invités à participer à cette formation.**

Samedi et dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30

SUR DEMANDE

CRÉATION D'UN MILIEU DE TRAVAIL RESPECTUEUX – 4 heures

LE CONTENU :

Durant ce cours, nous définissons ensemble ce qu'est un environnement de travail sain et respectueux reconnaissant la valeur inhérente des personnes et de leur dignité. Nous affirmons l'engagement d'Unifor à offrir un environnement libre de harcèlement et nous discutons des balises nécessaires à la création d'un milieu de travail respectueux.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Mis sur pied sur les lieux de travail avec la participation de l'employeur, ce cours s'adresse généralement à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs de l'entreprise.

SUR DEMANDE

Relations de travail



Délégué(e) 1 : Notions de base	49
Délégué(e) 2 : Dossier de grief pour l'arbitrage	51
Délégué(e) 3 : Rafrâichissement et notions avancées	53
Harcèlement psychologique : plainte et enquête	54
Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail	55
Assurance invalidité : comment contester?	56

DÉLÉGUÉ(E) 1 : NOTIONS DE BASE – 3 jours

Cours subventionné par Unifor, détails en page 12

LE CONTENU :

Ce cours de base touche l'ensemble du travail de la déléguée syndicale et du délégué syndical.

Les participantes et les participants apprendront à identifier les bonnes procédures et les bonnes pratiques afin de représenter leurs consœurs et confrères de travail auprès de l'employeur. En plus de voir l'identification des griefs, l'enquête, le harcèlement psychologique et le devoir de représentation, ils y examineront les ressources disponibles aux niveaux local, régional et national afin de les accompagner dans leur travail.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Le cours s'adresse aux nouveaux délégués, déléguées et officiers ainsi qu'à toute personne intéressée à le devenir.

Trois-Rivières • Conseil régional FTQ • 7080, rue Marion
5 au 7 octobre 2022

Saint-Félicien • Hôtel du Jardin • 1400, boul. du Jardin
12 au 14 octobre 2022

Boisbriand • Unifor 698 • 82, ch. de la Grande-Côte
17 au 19 octobre 2022

DÉLÉGUÉ(E) 1 : NOTIONS DE BASE – 3 jours (suite)

Québec • Conseil régional FTQ • 5000, boul. des Gradins
26 au 28 octobre 2022

Edmundston, NB • Four Points by Sheraton • 100, rue Rice
2 au 4 novembre 2022

Montréal • Delta Montréal • 475, avenue du Président-Kennedy
2 au 4 novembre 2022

Longueuil • Unifor 510 • 601, rue Adoncour
14 au 16 novembre 2022

Rivière-du-Loup • Hôtel Lévesque • 171, rue Fraser
16 au 18 novembre 2022

Gatineau • Hôtel Four Points Sheraton • 35, rue Laurier
11 au 13 janvier 2023

Trois-Rivières • Conseil régional FTQ • 7080, rue Marion
11 au 13 janvier 2023

Jonquière • Centre communautaire Les aînés • 3245, des Pensées
25 au 27 janvier 2023

Valleyfield • Unifor 700 • 394, rue Dufferin
25 au 27 janvier 2023

Montréal • Conseil régional FTQ • 565, rue Crémazie Est, 2^e étage
1 au 3 février 2023

Amos • Unifor 3057 • 82, rue Beaudry
22 au 24 mars 2023

Montréal (St-Laurent) • Unifor 62 • 394, rue Isabey, suite 200
12 au 14 avril 2023

DÉLÉGUÉ(E) 2 : DOSSIER DE GRIEF POUR ARBITRAGE – 3 jours

Cours subventionné par Unifor, détails en page 12

LE CONTENU :

Durant cette session, nous étudierons toutes les étapes pour amener un grief à l'arbitrage. Entre autres, nous discuterons des types de griefs, de l'analyse des droits que nous donne une convention collective et des conditions de maintien de ces droits. Ces sujets seront traités sous forme de théorie et de jeux de rôles.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Toutes personnes ayant à déposer des griefs ou à les traiter à une étape ou une autre du processus menant à l'arbitrage.

Sainte-Thérèse • Unifor 728 • 49, rue Saint-Laurent
3 au 5 octobre 2022

Trois-Rivières • Conseil régional FTQ • 7080, rue Marion
9 au 11 novembre 2022

Québec • Conseil régional FTQ • 5000, boul. des Gradins
18 au 20 janvier 2023

Edmundston, NB • Four Points by Sheraton • 100, rue Rice
22 au 24 février 2023

DÉLÉGUÉ(E) 2 : DOSSIER DE GRIEF POUR ARBITRAGE (suite)

Gatineau • Hôtel Four Points Sheraton • 35, rue Laurier
8 au 10 mars 2023

Rivière-du-Loup • Hôtel Lévesque • 171, rue Fraser
15 au 17 mars 2023

Longueuil • Unifor 510 • 601, rue Adoncour
20 au 22 mars 2023

Amos • Unifor 3057 • 82, rue Beaudry
3 au 5 mai 2023

Jonquière • Centre communautaire Les aînés • 3245, des Pensées
24 au 26 mai 2023

Montréal • Conseil régional FTQ • 565, rue Crémazie Est, 2^e étage
14 au 16 juin 2023

DÉLÉGUÉ(E) 3 : RAFRAÎCHISSEMENT ET NOTIONS AVANCÉES – 2 jours

LE CONTENU :

Cette formation se veut un perfectionnement pour les déléguées et délégués. Les sujets abordés sont notamment : l'implication sociale du syndicat, les stratégies de résistance informelles, une revue des procédures d'enquête, les règles d'interprétation de la convention collective, l'obligation d'accommodement et, finalement, une explication de l'impact de la jurisprudence.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Toutes les personnes qui sont déléguées, avec une certaine expérience.

Les participantes et participants doivent avoir suivi les formations *Délégué(e) 1* et *Délégué(e) 2*.

Montréal (St-Laurent) • Unifor 62 • 394, rue Isabey, suite 200
7 et 8 novembre 2022

Trois-Rivières • Conseil régional FTQ • 7080, rue Marion
17 et 18 avril 2023

HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE : PRÉVENTION ET INDEMNISATION – 3 jours

Cours subventionné par le Fonds SST de la FTQ, détails en page 12

LE CONTENU :

Cette formation a pour but de faire connaître les dispositions de la *Loi sur les normes du travail* sur le harcèlement psychologique, de prévenir le harcèlement au travail, de comprendre le rôle des délégué(e)s et les responsabilités de l'employeur.

À l'aide d'un jeu de rôles, les participantes et participants peuvent mettre en pratique une méthode d'enquête et ainsi développer une démarche syndicale de résolution de conflit dû au harcèlement psychologique.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Les officiers syndicaux de la section locale, les délégué(e)s syndicaux et les délégué(e)s en santé-sécurité travaillant sous **juridiction provinciale**.

Drummondville • Hôtel Le Dauphin • 600, boul. St-Joseph
26 au 28 octobre 2022

Sainte-Thérèse • Unifor 728 • 49, rue St-Lambert
16 au 18 janvier 2023

Edmundston, NB • Four Points by Sheraton • 100, rue Rice
12 au 14 avril 2023

Valleyfield • Unifor 700 • 394, rue Dufferin
31 mai au 2 juin 2023

PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ET DE LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL – 2 jours

Cours subventionné par le Fonds SST de la FTQ, détails en page 12

LE CONTENU :

L'objectif de cette formation est principalement de transmettre l'information et les outils nécessaires pour faire respecter les exigences de la partie II du *Code canadien du travail* et du *Règlement sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le milieu de travail* en matière de prévention du harcèlement et de la violence, de comprendre le rôle des délégué(e)s et les responsabilités de l'employeur.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Les officiers syndicaux de la section locale, les délégué(e)s syndicaux et les délégué(e)s en santé-sécurité travaillant sous **juridiction fédérale**.

Montréal (St-Laurent) • Unifor 62 • 394, rue Isabey, suite 200
23 et 24 janvier 2023

ASSURANCE INVALIDITÉ : COMMENT CONTESTER? – 1 jour

LE CONTENU :

Il est facile de se sentir démuni lorsque vient le temps de soutenir des membres dont la réclamation a été rejetée par la compagnie d'assurance mandatée pour offrir la couverture d'assurance collective dans le milieu de travail.

Les procédures civiles qui s'avèrent nécessaires peuvent être d'autant plus difficiles pour les membres dont le dossier rejeté signifie souvent une importante précarité financière dans des moments difficiles.

Comment pouvons-nous utiliser nos outils syndicaux et notre expertise pour accompagner nos membres dans leurs démarches et favoriser leurs chances de succès face aux compagnies d'assurance ?

Quelles sont les meilleures pratiques à mettre en place au renouvellement de la convention collective afin de se donner le pouvoir d'aider nos membres en ces matières.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Membres responsables des dossiers d'assurance, membres des exécutifs syndicaux et membres des comités de négociation.

Trois-Rivières • Hôtel Delta • 1620, rue Notre-Dame-Centre
30 mars 2023

Négociation



La négociation collective	59
Mobilisation en contexte de négociation	60
Négocier une intervenante auprès des femmes	61
L'administration et la négociation de nos régimes de retraite	62
Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise	63

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE – 3 jours

Cours subventionné par Unifor, détails en page 12

LE CONTENU :

Ce cours a pour but d'expliquer les diverses étapes d'une négociation du début à la fin. Les sujets traités sont, entre autres, le cadre légal de la négociation, la préparation des demandes, le contenu de la convention, les techniques et stratégies de négociation ainsi que l'analyse des rapports de force.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Cette session s'adresse spécifiquement aux membres des comités de négociation des unités chargés de négocier les conventions collectives, et membres de l'exécutif de la section locale.

Edmundston, NB • Four Points by Sheraton • 100, rue Rice
1 au 3 février 2023

Trois-Rivières • Conseil régional FTQ • 7080, rue Marion
8 au 10 mars 2023

Montréal • Conseil régional FTQ • 565, boul. Crémazie Est, 2^e étage
10 au 12 mai 2023

Rivière-du-Loup • Hôtel Lévesque • 171, rue Fraser
24 au 26 mai 2023

LA MOBILISATION EN CONTEXTE DE NÉGOCIATION –

3 jours

Cours subventionné par Unifor, détails en page 12

LE CONTENU :

Cette formation vise à mettre sur pied une structure de mobilisation efficace dans le contexte d'une négociation collective. On y fait le point sur les outils de mobilisation existants et on y définit le rôle d'un comité de mobilisation, on démystifie le rapport de force et on met en place une structure de mobilisation et de communication avec les membres. On prépare également un plan de mise en place de moyens de pression et on prend conscience de l'importance de la pérennité de notre comité de mobilisation.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Membres des comités de négociation et des comités de mobilisation. Nous recommandons d'inscrire l'ensemble des personnes œuvrant à ces deux comités, idéalement un an avant l'échéance de votre convention collective.

Saint-Félicien • Hôtel du Jardin • 1400, boul. du Jardin
19 au 21 septembre 2022

Montréal (St-Laurent) • Unifor 62 • 394, rue Isabey, suite 200
24 au 26 octobre 2022

Trois-Rivières • Conseil régional FTQ • 7080, rue Marion
22 au 24 février 2023

Montréal • Centre Sheraton • 1201, boul. René-Lévesque Ouest
24 au 26 mai 2023

NÉGOCIER UNE INTERVENANTE AUPRÈS DES FEMMES –

1 jour

LE CONTENU :

L'un des meilleurs outils à la disposition du syndicat pour prévenir la violence faite aux femmes et le harcèlement au travail est le Programme des intervenantes auprès des femmes.

Unifor veut s'assurer qu'un nombre croissant de conventions collectives prévoient la nomination d'une intervenante auprès des femmes et des dispositions pour les femmes victimes de violence. La négociation est l'outil pour y parvenir.

Dans cette formation, nous aborderons la question de la violence faite aux femmes et la façon dont la convention collective peut être un outil pour la prévenir.

Nous présenterons des clauses types et développerons un argumentaire afin de faire face à l'employeur.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Tous les membres des comités de négociation (femmes et hommes).

Boisbriand • Unifor 698 • 82, chemin de la Grande-Côte
8 novembre 2022

L'ADMINISTRATION ET LA NÉGOCIATION DE NOS RÉGIMES DE RETRAITE – 3 jours

Cours subventionné par Unifor, détails en page 12

LE CONTENU :

Les régimes de retraite sont parmi les avantages sociaux les plus importants de nos conditions de travail. La conjoncture économique ainsi que les attaques répétées contre nos régimes mettent en péril leur avenir et la sécurité financière de nos membres à la retraite.

Cette formation vise à outiller les personnes participantes afin de mieux comprendre l'organisation financière et législative des régimes et de leur permettre de faire face aux enjeux en matière de retraite. Elle a aussi pour but de développer des liens entre les membres des comités de retraite et l'organisation syndicale pour une meilleure action concertée dans l'intérêt de nos membres.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Cette formation s'adresse aux personnes qui négocient les régimes de retraite et aux membres des comités de retraite ainsi qu'à tous les militants et les militantes qui souhaitent s'impliquer dans l'administration et la négociation de leur régime de retraite et, plus globalement, dans la mobilisation des membres autour des enjeux de la sécurité financière à la retraite.

Montréal • Conseil régional FTQ • 565, boul. Crémazie Est, 2^e étage
30 novembre au 2 décembre 2022

ÉVALUER LES FORCES ET LES FAIBLESSES DE MON ENTREPRISE – 2 jours

Cours subventionné par le Fonds de solidarité FTQ.

Le Fonds subventionne 75% du salaire des personnes participantes, y incluant les avantages sociaux si ceux-ci sont facturés par l'employeur. Aucun temps supplémentaire ne peut être facturé. De plus, le Fonds subventionne 100% des frais de déplacement, d'allocation de repas et d'hébergement selon les barèmes d'Unifor.

Un formulaire sera rempli par les personnes participantes sur place. Unifor procèdera au versement des sommes directement aux sections locales et facturera ensuite le Fonds de solidarité.

LE CONTENU :

Ce cours vise à ce que les participantes et les participants comprennent le fonctionnement d'une entreprise et sa structure financière. Ils apprennent aussi à l'analyser et à être ainsi en mesure de mieux cerner les signes annonciateurs de difficultés. De plus, ils sont amenés à réfléchir sur l'importance d'impliquer la structure syndicale locale pour réaliser ce travail d'analyse, lorsqu'il est fait en temps régulier, mais aussi en situation de crise.

Pour faciliter les apprentissages, les participants et les participantes font le diagnostic d'une compagnie fictive. Ils analysent et déterminent ses forces et ses faiblesses à partir des signes de difficultés qui apparaissent dans le portrait de l'entreprise. Puis, ils se penchent sur les solutions qui pourraient être envisagées pour améliorer la situation de l'entreprise afin d'éviter des pertes d'emploi.

ÉVALUER LES FORCES ET LES FAIBLESSES DE MON ENTREPRISE (suite)

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Ce cours s'adresse spécifiquement aux membres des comités de négociation des unités chargés de négocier les conventions collectives et aux membres de l'exécutif de la section locale.

SUR DEMANDE



Les cours au sujet de la négociation collective vous intéressent?

Dans la section CEP ne manquez pas :

- ***CEP Négociation collective***, page 117

Dans la section des cours offerts par la FTQ ne manquez pas :

- ***Comprendre pour agir en assurances collectives***, page 138
- ***Le financement des régimes à prestations déterminées***, page 139
- ***Le calcul des coûts dans le processus de négociation***, page 142
- ***La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise***, page 144
- ***Excel et calcul des coûts de convention collective***, page 145

Santé-sécurité



Introduction à la santé-sécurité du travail (juridiction provinciale)	69
Introduction à la santé-sécurité du travail (juridiction fédérale)	71
Travail syndical en prévention	72
Enquête d'accident	73
Femmes et santé-sécurité	74
Alerte aux décibels	75
Réclamation à la CNESST	76
Violence conjugale : Prévenir, intervenir et agir en milieu de travail	77

INTRODUCTION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (juridiction provinciale) – 3 jours

Cours subventionné par le Fonds SST de la FTQ, détails en page 12.

LE CONTENU :

Avec comme point de départ de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et leur sécurité au travail, ce cours a pour objectif de s'initier à la santé et sécurité du travail. Par la prise de connaissance de notre milieu de travail et par l'acquisition de connaissances de base de nos principaux droits en ce domaine, le cours nous amène vers l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Aux membres occupant un poste en santé et sécurité du travail, mais aussi à toute personne impliquée dans son syndicat travaillant sous juridiction provinciale.

Amos • Unifor 3057 • 82, rue Beaudry
12 au 14 octobre 2022

Roberval • Hôtel Château Roberval • 1225, boul. Marcotte
2 au 4 novembre 2022

Montréal (St-Laurent) • Unifor 62 • 394, rue Isabey, suite 200
9 au 11 novembre 2022

Boisbriand • Unifor 698 • 82, chemin de la Grande-Côte
7 au 9 décembre 2022

INTRODUCTION À LA SST (juridiction provinciale) (suite)

Trois-Rivières • Conseil régional FTQ • 7080, rue Marion
12 au 14 décembre 2022

Longueuil • Unifor 510 • 601, rue Adoncour
18 au 20 janvier 2023

Québec • Conseil régional FTQ • 5000, rue des Gradins
8 au 10 février 2023

Montréal • Hôtel Delta • 475, avenue du Président-Kennedy
22 au 24 février 2023

Sherbrooke • Conseil régional FTQ • 2144, rue King Ouest
15 au 17 mars 2023

Valleyfield • Unifor 700 • 394, rue Dufferin
19 au 21 avril 2023

Matane • Hôtel Riôtel • 250, avenue du Phare Est
10 au 12 mai 2023

INTRODUCTION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (juridiction fédérale) – 3 jours

Cours subventionné par le Fonds SST de la FTQ, détails en page 12.

LE CONTENU :

L'objectif général de cette session est de s'initier à la santé et sécurité du travail par la prise de connaissance de notre milieu de travail et par l'acquisition de connaissances minimales de nos principaux droits en ce domaine. Il est aussi question de comprendre l'importance de l'action syndicale pour arriver à bien s'organiser en santé et sécurité du travail si nous voulons réussir à faire avancer les dossiers en prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles.

Nous regarderons le rôle et le fonctionnement des comités, la responsabilité des accidents, l'inspection et la partie II du *Code canadien du travail* traitant de la santé-sécurité au fédéral.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Tout membre des comités de santé et sécurité travaillant sous juridiction fédérale.

Montréal (St-Laurent) • Unifor 62 • 394, rue Isabey, suite 200
12 au 14 octobre 2022

TRAVAIL SYNDICAL EN PRÉVENTION – 2 jours

Cours subventionné par le Fonds SST de la FTQ, détails en page 12.

LE CONTENU :

En plus d'examiner de façon précise le fonctionnement des comités de santé et sécurité du travail, les fonctions du représentant et de la représentante à la prévention et différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail, ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Aux représentants et représentantes à la prévention ainsi qu'aux membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et sécurité du travail.

Amos • Unifor 3057 • 82, rue Beaudry
2 et 3 février 2023

Roberval • Hôtel Château Roberval • 1225, boul. Marcotte
9 et 10 février 2023

ENQUÊTE D'ACCIDENT – 2 jours

Cours subventionné par le Fonds SST de la FTQ, détails en page 12.

LE CONTENU :

Cours technique qui vous permettra de faire des enquêtes complètes sur les accidents du travail, connaître le déroulement, les faits d'un accident, nos droits face à l'enquête, le rôle du délégué ou de la déléguée, l'importance de la convention collective, analyser les causes réelles et directes et faire les recommandations.

Ce cours en santé-sécurité peut également servir pour développer ses compétences en matière d'enquête de grief.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Ceux et celles qui ont, de par leurs fonctions syndicales, à enquêter sur les accidents du travail.

Jonquière • Centre communautaire Les aînés • 3245, des Pensées
9 et 10 mars 2023

Sainte-Thérèse • Unifor 728 • 49, rue St-Lambert
13 et 14 mars 2023

FEMMES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ – 2 jours

Cours subventionné par le Fonds SST de la FTQ, détails en page 12.

LE CONTENU :

Ce cours vise à révéler les divers aspects du travail des femmes afin qu'elles puissent prendre en charge l'amélioration de leurs conditions de travail.

On y dresse un portrait de la participation des femmes au marché du travail, des emplois exercés et des conditions qui leur sont particulières. On aborde le statut d'emploi, les horaires de travail, les conditions salariales et la conciliation travail-famille.

On discute également des risques associés à leurs tâches et de la santé-sécurité. Nous amenons les participantes à bâtir un argumentaire solide afin de sensibiliser leurs milieux de travail en fonction des problèmes qu'elles rencontrent et les amenons à s'impliquer activement afin de changer les choses.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Cette formation est réservée aux femmes membres d'Unifor.

SUR DEMANDE

ALERTE AUX DÉCIBELS – 3 jours

Cours subventionné par le Fonds SST de la FTQ, détails en page 12.

LE CONTENU :

Ce cours aidera les membres à mieux comprendre le problème du bruit en milieu de travail, ses effets sur leur santé, et les moyens à prendre pour améliorer leurs conditions de travail.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Les membres du comité de santé et sécurité ainsi que les représentantes et représentants à la prévention.

Drummondville • Centre communautaire Saint-Pierre •

575, rue St-Alfred

30 novembre au 2 décembre 2022

Gatineau • Hôtel Four Points Sheraton • 35, rue Laurier

3 au 5 mai 2023

RÉCLAMATION À LA CNESST – 3 jours

Cours subventionné par le Fonds SST de la FTQ, détails en page 12.

LE CONTENU :

Ce cours vous permettra de mieux intervenir lorsque des personnes victimes de lésions professionnelles soumettent une réclamation à la CNESST. On y étudie la loi, comment rédiger une réclamation, le processus général d'indemnisation, les procédures d'appel, les clauses à négocier et les stratégies à développer par rapport aux employeurs et à la CNESST.

NOTE : Ce cours est prérequis afin de suivre la formation *Plaideurs et plaideuses au TAT* dispensée par la FTQ.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Ceux et celles qui ont à régler les réclamations de leurs membres face à la CNESST.

Boisbriand • Unifor 698 • 82, chemin de la Grande-Côte
20 au 22 février 2023

VIOLENCE CONJUGALE : PRÉVENIR, INTERVENIR ET AGIR EN MILIEU DE TRAVAIL – 2 jours

Cours subventionné par le Fonds SST de la FTQ, détails en page 12.

LE CONTENU :

La violence conjugale ne se vit pas uniquement dans la sphère privée. Cette violence s’immisce dans le milieu de travail, soit par les effets qui se répercutent sur les relations avec les collègues et sur la productivité au travail d’un membre qui en souffre, soit, dans d’autres cas, par le danger même qui la suit sur son lieu de travail.

Ce cours permet de mieux comprendre ce phénomène et comment il se manifeste au travail. Les participants et les participantes deviennent mieux outillés pour prévenir la violence conjugale et pour agir face à diverses situations en utilisant les outils légaux et les ressources syndicales et communautaires à leur disposition.

À QUI S’ADRESSE CE COURS?

Tout autant aux membres des comités de santé et sécurité du travail qu’aux personnes élues des sections locales, aux membres des comités de négociation, ainsi qu’aux membres souhaitant dénoncer, résister et agir pour aider les travailleuses et travailleurs, syndiqués ou non, qui sont victimes de violence conjugale.

Montréal • Hôtel Delta • 475, avenue du Président-Kennedy
21 et 22 novembre 2022

Les cours au sujet de la santé-sécurité du travail vous intéressent?

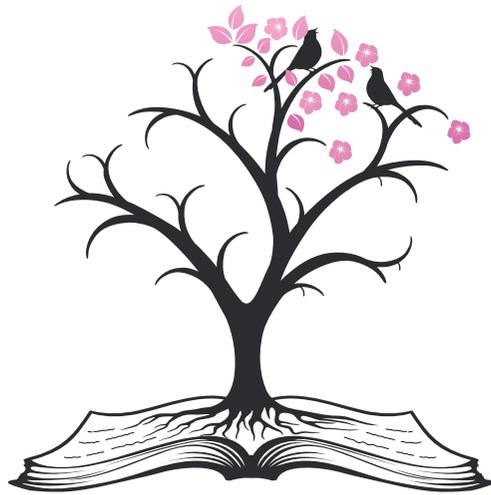
Dans la section CEP, ne manquez pas :

- ***CEP Bruit : Prévention et réparation***, page 122

Dans la section des cours offerts par la FTQ ne manquez pas :

- ***Plaideurs et plaideuses au TAT***, page 148

Engagement citoyen



L'ACTION POLITIQUE : UN OUTIL D'ACTION SYNDICALE –

3 jours

Cours subventionné par Unifor, détails en page 12.

LE CONTENU :

La politique fait partie de nos vies. Les élus font des choix politiques qui déterminent les paramètres de fonctionnement de la société dans laquelle nous évoluons. Ce cours vise à donner les outils nécessaires aux militantes et aux militants qui désirent en savoir plus sur l'action politique syndicale et sur la manière d'y participer.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Tous les membres qui désirent s'impliquer dans les activités d'action politique syndicale et dans leur communauté.

SUR DEMANDE

L'engagement citoyen vous intéresse?

Dans la section CEP, ne manquez pas :

- ***CEP Le syndicalisme et la société (4 semaines)***, page 115

Dans la section des cours offerts par la FTQ ne manquez pas :

- ***Collège FTQ-Fonds***, page 131

Droits de la personne et condition féminine



Droits de la personne	85
Femmes militantes	86
Femmes et santé-sécurité	87
Négocier une intervenante auprès des femmes	88
Intervenante auprès des femmes	89
Violence conjugale : Prévenir, intervenir et agir en milieu de travail	90
Siéger à un comité d'équité salariale au fédéral	91

DROITS DE LA PERSONNE – 3 jours

Cours subventionné par Unifor, détails en page 12.

LE CONTENU :

Ce cours est une version abrégée du cours d'une semaine sur les Droits de la personne et vise une meilleure compréhension des droits de la personne face à la discrimination, au racisme, au sexisme, à l'homophobie, la transphobie et au capacitisme.

On y explore les liens et chevauchements entre les fronts qui luttent pour l'égalité sociale et politique des groupes en quête d'équité et le mouvement syndical et survolons les outils permettant de s'attaquer à la discrimination.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Tout membre désirant développer des stratégies de lutte contre les oppressions vécues par les membres issus des groupes en recherche d'équité.

Montréal • Centre Sheraton • 1201, boul. René-Lévesque Ouest
5 au 7 décembre 2022

Québec • Conseil régional FTQ • 5000, boul. des Gradins
10 au 12 mai 2023

FEMMES MILITANTES – 3 jours

Cours subventionné par Unifor, détails en page 12.

LE CONTENU :

Notre syndicat a besoin de la voix des femmes, de leur militantisme et de leur leadership. Ce cours couvre une grande variété d'enjeux comme le travail des femmes, l'histoire des femmes, l'intimidation et la violence, et la place des femmes dans les syndicats.

Ce cours leur procure des outils pour s'organiser, conserver les gains faits par le mouvement des femmes et pousser plus loin afin de construire un mouvement pour l'égalité sociale et économique des femmes. Ce cours renforce l'engagement d'Unifor à promouvoir l'avancement des femmes sur le marché du travail et dans la société.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Formation réservée aux femmes membres d'Unifor.

Montréal • Hôtel Delta • 475, avenue du Président-Kennedy
14 au 16 décembre 2022

Roberval • Hôtel Château Roberval • 1225, boul. Marcotte
7 au 9 juin 2023

FEMMES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ – 2 jours

Cours subventionné par le Fonds SST de la FTQ, détails en page 12.

LE CONTENU :

Ce cours vise à révéler les divers aspects du travail des femmes afin qu'elles puissent prendre en charge l'amélioration de leurs conditions de travail.

On y dresse un portrait de la participation des femmes au marché du travail, des emplois exercés et des conditions qui leur sont particulières. On aborde le statut d'emploi, les horaires de travail, les conditions salariales et la conciliation travail-famille.

On discute également des risques associés à leurs tâches et de la santé-sécurité. Nous amenons les participantes à bâtir un argumentaire solide afin de sensibiliser leurs milieux de travail en fonction des problèmes qu'elles rencontrent et les amenons à s'impliquer activement afin de changer les choses.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Cette formation est réservée aux femmes membres d'Unifor.

SUR DEMANDE

NÉGOCIER UNE INTERVENANTE AUPRÈS DES FEMMES –

1 jour

LE CONTENU :

L'un des meilleurs outils à la disposition du syndicat pour prévenir la violence faite aux femmes et le harcèlement au travail est le Programme des intervenantes auprès des femmes.

Unifor veut s'assurer qu'un nombre croissant de conventions collectives prévoient la nomination d'une intervenante auprès des femmes et des dispositions pour les femmes victimes de violence. La négociation est l'outil pour y parvenir.

Dans cette formation, nous aborderons la question de la violence faite aux femmes et la façon dont la convention collective peut être un outil pour la combattre.

Nous présenterons des clauses types et développerons un argumentaire afin de faire face à l'employeur.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Tous les membres des comités de négociation (femmes et hommes).

Boisbriand • Unifor 698 • 82, chemin de la Grande-Côte
8 novembre 2022

INTERVENANTE AUPRÈS DES FEMMES – 3 jours

Cours subventionné par Unifor, détails en page 12.

Une intervenante auprès des femmes est spécialement formée comme représentante en milieu de travail pour venir en aide aux femmes préoccupées par certains aspects, notamment le harcèlement en milieu de travail, la violence conjugale et les abus à leur égard. L'intervenante auprès des femmes n'est pas une conseillère; elle offre plutôt un appui aux femmes pour obtenir de l'aide des ressources communautaires et en milieu de travail.

L'un des meilleurs outils à la disposition du syndicat pour prévenir la violence faite aux femmes et le harcèlement au travail est le Programme des intervenantes auprès des femmes.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Formation réservée aux intervenantes auprès des femmes nommées en vertu de leur convention collective.

Le cours *La déléguée sociale et le délégué social* dispensé par les conseils régionaux de la FTQ est suggéré aux intervenantes auprès des femmes.

Montréal • Hôtel Delta • 475, avenue du Président-Kennedy
25 au 27 janvier 2023

VIOLENCE CONJUGALE : PRÉVENIR, INTERVENIR ET AGIR EN MILIEU DE TRAVAIL – 2 jours

Cours subventionné par le Fonds SST de la FTQ, détails en page 12.

LE CONTENU :

La violence conjugale ne se vit pas uniquement dans la sphère privée. Cette violence s’immisce dans le milieu de travail, soit par les effets qui se répercutent sur les relations avec les collègues et sur la productivité au travail d’un membre qui en souffre, soit, dans d’autres cas, par le danger même qui la suit sur son lieu de travail.

Ce cours permet de mieux comprendre ce phénomène et comment il se manifeste au travail. Les participants et les participantes deviennent mieux outillés pour prévenir la violence conjugale et pour agir face à diverses situations en utilisant les outils légaux et les ressources syndicales et communautaires à leur disposition.

À QUI S’ADRESSE CE COURS?

Tout autant aux membres des comités de santé et sécurité du travail qu’aux personnes élues des sections locales, aux membres des comités de négociation, ainsi qu’aux membres souhaitant dénoncer, résister et agir pour aider les travailleuses et travailleurs, syndiqués ou non, qui sont victimes de violence conjugale.

Montréal • Hôtel Delta • 475, avenue du Président-Kennedy
21 et 22 novembre 2022

SIÉGER À UN COMITÉ D'ÉQUITÉ SALARIALE AU FÉDÉRAL – 2 + 1 jours

LE CONTENU :

Cette formation permet de fournir l'information et les ressources nécessaires aux membres siégeant au comité d'équité salariale de leur milieu de travail afin qu'ils puissent effectuer leurs tâches de manière proactive.

Les deux premières journées se déroulent en classe et les principaux thèmes y étant abordés sont, entre autres, ce qu'est l'équité salariale, les responsabilités et les délais à respecter, comment débiter une collecte d'information, l'évaluation des tâches, le calcul de la rémunération totale et la prédominance des genres. Une étude de cas et l'évaluation d'un plan d'application seront aussi traitées.

Une troisième journée (sur Zoom) est prévue et permettra de faire le point sur les révisions et mises à jour apportées par l'équipe nationale en charge de l'équité salariale. Elle permettra également aux personnes participantes d'échanger sur leur progrès, de poser des questions.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Toute personne travaillant sous juridiction fédérale, siégeant sur un comité d'équité salariale ainsi que tout membre d'un comité de négociation ayant à superviser de tels travaux.

Montréal • Conseil régional FTQ • 565, boul. Crémazie Est, 2^e étage
16 et 17 janvier 2023

3^e journée en ligne le 17 mars 2023

Les droits de la personne et la condition féminine vous intéressent?

Dans la section CEP, ne manquez pas :

- ***CEP Le syndicalisme et la société (4 semaines)***, page 115
- ***CEP Droits de la personne***, page 118
- ***CEP Femmes Unifor en action***, page 119
- ***CEP Jeunes militantes et jeunes militants***, page 120
- ***CEP Militantes et militants autochtones et de couleur***, page 121

Dans la section des cours offerts par la FTQ ne manquez pas :

- ***La diversité culturelle dans un contexte syndical***, page 135

Développement des compétences syndicales



Formation sur les résolutions	95
Accommodement raisonnable	96
Assurance invalidité : comment contester?	97
S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels	98
Prévenir l'épuisement professionnel	100

FORMATION SUR LES RÉOLUTIONS – 1 heure

LE CONTENU :

Cette formation a pour but d'informer et répondre aux principales questions que les sections locales peuvent avoir par rapport aux résolutions. Nous y verrons comment préparer, rédiger, déposer et présenter une résolution aux différentes instances syndicales.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Les déléguées et délégués et membres de l'exécutif de la section locale.

OFFERT EN LIGNE

11 octobre 2022 à midi

13 février 2023 à midi

L'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE – 2 jours

LE CONTENU :

Unifor s'est engagé à être un syndicat inclusif pour toutes et tous. Aujourd'hui, beaucoup de nos membres, qui auraient besoin d'accommodements afin de pouvoir continuer à travailler dignement, n'ont pas la représentation nécessaire. Les déléguées et délégués sont souvent inconfortables avec les accommodements raisonnables par manque de connaissance. Par cette formation, nous voulons que les déléguées et délégués se sentent à l'aise de défendre les membres qui en ont besoin, mais aussi d'éduquer l'ensemble des membres sur l'importance de rendre nos lieux de travail accessibles au plus grand nombre.

Cette formation a pour but de connaître les dispositions de la Loi et des différentes chartes sur les droits de la personne en termes d'accommodement, de comprendre la responsabilité légale de la déléguée ou du délégué et les responsabilités de l'employeur.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Les déléguées et délégués et membres de l'exécutif de la section locale.

Montréal (St-Laurent) • Unifor 62 • 394, rue Isabey, suite 200
3 et 4 avril 2023

ASSURANCE INVALIDITÉ : COMMENT CONTESTER? – 1 jour

LE CONTENU :

Il est facile de se sentir démuni lorsque vient le temps de soutenir des membres dont la réclamation a été rejetée par la compagnie d'assurance mandatée pour offrir la couverture d'assurance collective dans le milieu de travail.

Les procédures civiles qui s'avèrent nécessaires peuvent être d'autant plus difficiles pour les membres dont le dossier rejeté signifie souvent une importante précarité financière dans des moments difficiles.

Comment pouvons-nous utiliser nos outils syndicaux et notre expertise pour accompagner nos membres dans leurs démarches et favoriser leurs chances de succès face aux compagnies d'assurance ?

Quelles sont les meilleures pratiques à mettre en place au renouvellement de la convention collective afin de se donner le pouvoir d'aider nos membres en ces matières ?

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Membres responsables des dossiers d'assurance, membres des exécutifs syndicaux et membres des comités de négociation.

Trois-Rivières • Hôtel Delta • 1620, rue Notre-Dame-Centre
30 mars 2023

S'OUTILLER POUR LA RÉOLUTION DE CONFLITS INTERPERSONNELS – 2 jours

LE CONTENU :

Les conflits peuvent tout aussi bien faire obstacle au développement d'une organisation que le favoriser. Tout dépend de la capacité qu'ont les leaders d'identifier ces conflits et surtout de se donner les moyens nécessaires pour agir sur ces conflits.

Cette formation vise à favoriser les rapports humains et sociaux dans nos organisations, en lien avec nos valeurs fondamentales de solidarité, de coopération et de rapports égalitaires. Elle nous dotera d'outils afin de modifier la façon dont on fait face au conflit.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Aux membres de nos comités exécutifs et de nos délégué.es tant sociaux, syndicaux ou en santé-sécurité qui ont à intervenir en situation de conflits.

Montréal • Hôtel Delta • 475, avenue du Président-Kennedy
17 et 18 novembre 2022

Amos • Unifor 3057 • 82, rue Beaudry
1 et 2 décembre 2022

Saint-Félicien • Hôtel du Jardin • 1400, boul. du Jardin
12 et 13 décembre 2022

Sherbrooke • Conseil régional FTQ • 2144, rue King Ouest
16 et 17 janvier 2023

S'OUTILLER POUR LA RÉOLUTION DE CONFLITS INTERPERSONNELS (suite)

Longueuil • Unifor 510 • 601, rue Adoncour
13 et 14 février 2023

Québec • Conseil régional FTQ • 5000, rue des Gradins
20 et 21 février 2023

PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL – 1 jour

LE CONTENU :

Dans le cadre de cette journée thématique, nous aborderons plus particulièrement le phénomène de l'épuisement professionnel. Nous n'avons pas la prétention de résoudre toutes les problématiques entourant cette question, mais celle de guider les participantes et les participants à travers une démarche de prévention pour éviter que la situation ne se détériore dans nos milieux de travail. L'ampleur du phénomène est inquiétante, il faut agir pour mieux prévenir.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

À l'ensemble des militantes et militants syndicaux intéressés à réfléchir aux stratégies que l'on peut déployer pour contrer l'épuisement professionnel dans nos milieux de travail.

Montréal • Conseil régional FTQ • 565, boul. Crémazie Est, 2^e étage
6 mars 2023

Vous souhaitez développer encore davantage vos compétences syndicales?

Dans la section des cours offerts par la FTQ, ne manquez pas :

- ***Évaluation des tâches 1***, page 132
- ***Action syndicale en francisation***, page 134
- ***Comprendre pour agir en assurances collectives***, page 138
- ***Le financement des régimes à prestations déterminées***, page 139
- ***Le placement des actifs d'un régime de retraite***, page 140
- ***Règles de preuve et de procédure***, page 147
- ***Plaideurs et plaideuses au TAT***, page 148

Fonctionnement de la section locale



Responsables financiers	105
Secrétaire archiviste	106
La mise à jour des statuts de la section locale	107

RESPONSABLES FINANCIERS – 2 jours

LE CONTENU :

L'objectif de cette formation est de permettre d'administrer les affaires de la section locale pour réussir à bien gérer les cotisations des membres.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Ce cours s'adresse principalement aux responsables financiers, présidentes et présidents et syndiques et syndics.

Edmundston, NB • Four Points by Sheraton • 100, rue Rice
19 et 20 janvier 2023

Montréal • Hôtel Delta • 475, avenue du Président-Kennedy
16 et 17 février 2023

SECRÉTAIRE ARCHIVISTE – 2 jours

LE CONTENU :

Cette formation a pour but d'aider à connaître le rôle syndical et administratif du secrétaire archiviste au sein de l'exécutif et auprès des membres. Son rôle et ses principales tâches y sont abordés en trois grands volets : l'assemblée générale, la rédaction et le classement.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Ceux et celles qui occupent la fonction de secrétaire archiviste, en assurent le remplacement, ou aux membres du comité exécutif.

Trois-Rivières • Conseil régional FTQ • 7080, rue Marion
26 et 27 janvier 2023

Montréal • Conseil régional FTQ • 565, boul. Crémazie Est, 2^e étage
1 et 2 mai 2023

Amos • Unifor 3057 • 82, rue Beaudry
1 et 2 juin 2023

MISE À JOUR DES STATUTS DE LA SECTION LOCALE – 1 jour

LE CONTENU :

Cette formation est divisée en deux volets. Le premier a pour objectif de bien comprendre les statuts et règlements du syndicat national Unifor et du Conseil québécois. La seconde partie du cours porte sur la mise à jour des statuts de la section locale en conformité avec ceux du syndicat national. Les participantes et participants reçoivent les outils nécessaires pour leur permettre de procéder à cette mise à jour.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Ce cours s'adresse principalement aux membres de l'exécutif de la section locale.

Montréal • Conseil régional FTQ • 565, boul. Crémazie Est, 2^e étage
3 mai 2023

CONGÉS-ÉDUCATION PAYÉS

Nos programmes de formation en résidence

au Centre familial d'éducation d'Unifor,

à Port Elgin

UNIFOR - Service de l'éducation



Congés-éducation payés : comment ça marche?

Le programme des Congés-éducation payés (CEP) est un fonds négocié par le syndicat dans le cadre d'une négociation collective avec les employeurs. Il a été négocié pour la première fois par les TUA (ancêtres des TCA, l'un des syndicats fondateurs d'Unifor) en 1977, à l'usine de pièces automobiles Rockwell International. Ce programme s'est ensuite répandu dans tous les secteurs et toutes les régions du syndicat. Un montant forfaitaire ou exprimé en cents l'heure est négocié avec l'employeur. Ce fonds finance les cours conçus et donnés par le syndicat au Centre familial d'éducation d'Unifor à Port Elgin en Ontario.

Quels sont les cours offerts à Port Elgin?

Près d'une dizaine de cours sont offerts, en français, à Port Elgin. La plupart de ces cours durent une semaine. Nous avons aussi un programme de base de quatre semaines. Vous trouverez plus d'information sur ces cours dans les pages de ce programme.

Qui a droit aux CEP?

Les cours CEP sont généralement réservés aux membres issus des unités où une clause CEP a été négociée. Ces unités constituent la vaste majorité des groupes syndiqués chez Unifor. Comme la négociation des fonds CEP est une priorité pour Unifor, de plus en plus de conventions collectives comprennent une clause CEP.

À combien s'élèvent les montants généralement négociés?

Les CEP sont, de façon générale, négociés de l'une des deux manières suivantes : soit comme un montant exprimé en cents l'heure (pour chaque heure travaillée, par membre) ou un montant fixe (par année ou par convention collective). Le mode privilégié est le montant exprimé en cents

l'heure. Parmi les montants exprimés en cents l'heure négociés, la moyenne est d'environ 4 cents par membre par heure travaillée.

De quelle manière ces fonds sont-ils gérés et à quoi servent-ils?

Les fonds sont payés au bureau national selon un calendrier négocié (allant d'une fois par mois à une fois par convention collective). Les fonds sont répartis entre un fonds de fonctionnement (40 %) et le fonds de l'unité (60 %). Le fonds de fonctionnement couvre des dépenses comme la conception de cours, les salles de classe, le matériel, le personnel du programme et le personnel de soutien, certains frais de transport pour les personnes participantes, la formation des animatrices et animateurs de discussion et les coûts de prestation. Ces derniers englobent l'hébergement des animatrices et animateurs, les salaires perdus, le kilométrage et les indemnités quotidiennes.

Le fonds de l'unité est crédité à l'unité de négociation en question et utilisé pour les participantes et participants de cette unité. Ce fonds couvre le temps de travail perdu, les déplacements, les indemnités quotidiennes, l'hébergement et les repas à Port Elgin, conformément aux règlements et aux lignes directrices régissant les CEP. Ce fonds ne sert que pour les cours CEP donnés à Port Elgin.

Les frais de déplacement des personnes participantes venant de l'extérieur de l'Ontario sont couverts partiellement par le fonds de l'unité (400 \$), tout excédent étant couvert par le fonds de fonctionnement. Les vols sont réservés par le Service de l'éducation d'Unifor Québec.

Qu'en est-il des unités de négociation qui n'ont pas ou pas assez de fonds CEP?

Les sections locales peuvent quand même inscrire des membres si elles n'ont pas la clause CEP ou si elles ont épuisé leur fonds CEP.

Tout d'abord, il est possible d'avoir recours au mode de financement à 50/50 en vertu duquel le Syndicat national paie 50 % des frais pour la participation d'un membre à un programme CEP. La section locale doit alors assumer les autres 50 %, ainsi que 400 \$ de frais administratifs.

Si une unité a négocié des Congés-éducation payés, mais qu'elle n'a pas assez de fonds, la section locale peut remplir une demande pour obtenir une aide provenant du fonds de subvention et la faire parvenir au Service de l'éducation, à Montréal, à l'adresse suivante : educationquebec@unifor.org Le fonds de subvention ne peut pas être utilisé pour les unités qui n'ont pas négocié la clause CEP.

Quels sont les programmes couverts par le mode de financement à 50/50?

Tous les programmes de CEP donnés au Centre familial d'éducation d'Unifor de Port Elgin sont couverts, y compris le programme de base de quatre semaines et les programmes d'une semaine.

Quels coûts sont couverts?

Tous les coûts qui seraient normalement couverts dans le cadre du programme des CEP : l'hébergement et les repas, les salaires perdus, les frais de déplacement, des indemnités quotidiennes et une subvention pour garde d'enfants, s'il y a lieu. Tous ces frais sont couverts conformément aux règlements régissant les CEP.

Pour plus d'information sur les coûts d'un mode de financement à 50/50, veuillez communiquer avec le Service de l'éducation d'Unifor Québec.

CEP LE SYNDICALISME ET LA SOCIÉTÉ – 4 semaines

Ce programme se déroule sur quatre semaines non consécutives et est précédé d'une fin de semaine préparatoire.

Les conjointes et conjoints des membres sélectionnés sont conviés à participer à la fin de semaine préparatoire.

LE CONTENU :

Le CEP de 4 semaines est un programme d'éducation large et diversifié. Ce n'est pas un cours-outils. On y examine le rôle du syndicat au sein de la société, son pouvoir transformateur. Au cours des quatre semaines, on aborde l'histoire syndicale, les valeurs d'Unifor, les droits de la personne, l'économie mondiale, le développement de l'esprit critique, les grands courants économiques, la mondialisation, le capitalisme, l'action politique, l'engagement communautaire et une foule d'autres sujets qui font des participantes et des participants du CEP des syndicalistes plus informés et plus engagés. Au cours de l'année, on développe également des compétences qui permettent de prendre sa place au sein du syndicat et dans la communauté.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

À tous les membres, qu'ils soient expérimentés ou non.

Centre familial d'éducation d'Unifor de Port Elgin, Ontario

Fin de semaine préparatoire : 24 au 26 mars 2023

Semaine 1 : 16 au 21 avril 2023

Semaine 2 : 14 au 19 mai 2023

Semaine 3 : 17 au 22 septembre 2023

Semaine 4 : 3 au 8 décembre 2023

CEP COMMUNICATION – 1 semaine

LE CONTENU :

Cours principalement axé sur les communications à l'intérieur des sections locales visant à augmenter nos aptitudes pour la prise de parole en public et à développer nos habiletés de communication : structure de la pensée, vocabulaire, voix, articulation, gestes oratoires, etc. Travaux pratiques et exercices de communication (dans diverses situations) par l'intermédiaire de jeux de rôles, et préparation d'une conférence de presse.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Tous les membres d'Unifor qui veulent améliorer leurs compétences pour prendre la parole en public, au sein de leur syndicat, dans la communauté et devant les médias.

Centre familial d'éducation d'Unifor de Port Elgin, Ontario

Du 25 au 30 septembre 2022

Du 15 au 20 octobre 2023

CEP NÉGOCIATION – 1 semaine

LE CONTENU :

Cours intensif sur la négociation qui prépare les participantes et les participants à la négociation collective dans un contexte réaliste. Principalement axée sur un jeu de rôle, la session aborde également la préparation de la négociation, son cadre juridique, les relations avec les médias et la mobilisation.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Ce cours s'adresse aux membres des comités de négociation qui sont intéressés à développer leurs connaissances et aptitudes en vue de la négociation.

Centre familial d'éducation d'Unifor de Port Elgin, Ontario

Du 13 au 18 novembre 2022

Du 15 au 20 octobre 2023

CEP DROITS DE LA PERSONNE – 1 semaine

LE CONTENU :

Ce CEP constitue la « Semaine 2 » du programme CEP de 4 semaines.

Cette formation vise une meilleure compréhension des droits de la personne face à la discrimination, au racisme, au sexisme, à l'homophobie, la transphobie et au capacitisme.

Nous explorons les liens et chevauchements entre les fronts qui luttent pour l'égalité sociale et politique des groupes en quête d'équité, et le mouvement syndical.

Nous survolons ensemble les outils permettant de s'attaquer à la discrimination, de même que les structures, ressources et programmes d'éducation Unifor visant l'avancement des droits de la personne et les luttes pour l'égalité en milieu de travail.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Bien que cette formation s'adresse d'abord aux dirigeantes et dirigeants du comité exécutif de la section locale ainsi qu'aux représentantes et représentants en milieu de travail, tous les membres de la base sont invités à y prendre part.

Centre familial d'éducation d'Unifor de Port Elgin, Ontario

Du 14 au 19 mai 2023

CEP FEMMES UNIFOR EN ACTION – 1 semaine

LE CONTENU :

Dans ce cours, nous aborderons les luttes des femmes dans une perspective historique et actuelle. Nous aborderons les oppressions visibles et cachées et la façon dont les syndicats peuvent constituer un outil formidable dans la quête de l'équité. Ce cours est axé sur le développement du militantisme des femmes et le transfert dans l'action.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Toutes les femmes membres d'Unifor.

Centre familial d'éducation d'Unifor de Port Elgin, Ontario

Du 14 au 19 mai 2023

CEP JEUNES MILITANTES ET JEUNES MILITANTS – 1 semaine

LE CONTENU :

Ce programme vise à inspirer et outiller la prochaine génération de militantes et militants Unifor. En acquérant une solide connaissance de l'histoire et de la structure d'Unifor, ainsi que des outils à leur portée, ils seront en mesure de prendre leur place pour jouer un rôle actif au sein du syndicat, dans le milieu de travail et la collectivité, et, à leur tour, de se porter à la défense des droits des jeunes travailleurs et travailleuses.

Nous explorerons le militantisme syndical, les campagnes et luttes actuelles et les défis systémiques auxquels les jeunes travailleurs et travailleuses font face, tant au travail que dans la société. Par le biais d'ateliers, de forums ouverts et d'activités diverses, les participantes et participants auront l'occasion de partager leurs expériences et de prendre part à des discussions enrichissantes.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Tous les membres d'Unifor âgés de 35 ans et moins.

Centre familial d'éducation d'Unifor de Port Elgin, Ontario

Du 14 au 19 mai 2023

CEP MILITANTES ET MILITANTS AUTOCHTONES ET DE COULEUR – 1 semaine

LE CONTENU :

Cette formation unique offre aux sections locales Unifor un outil formidable permettant de développer le militantisme et les compétences des membres autochtones et de couleur, dont les voix et le leadership sont absolument nécessaires au sein du mouvement syndical.

Au cours de cette formation, nous nous pencherons sur le problème de la lutte contre le racisme, tant dans nos rangs qu'au sein de notre société.

Ce cours vise à renforcer les compétences, les connaissances et le leadership de ces membres afin de développer des militants et militantes qui seront en mesure de prendre position et d'exprimer leurs préoccupations au sein du syndicat.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Le cours s'adresse aux membres autochtones et de couleur qui souhaitent s'impliquer activement au sein de leur syndicat.

Centre familial d'éducation d'Unifor de Port Elgin, Ontario

Du 14 au 19 mai 2023

CEP BRUIT : PRÉVENTION ET RÉPARATION – 1 semaine

LE CONTENU :

Pendant cette formation, nous traiterons de tous les aspects du bruit en milieu de travail et de ses impacts sur la santé et la sécurité du travail (prévention, lois, évaluations, mesures préventives, etc.).

Nous verrons également comment préparer un dossier pour la défense, devant le Tribunal administratif du travail, des travailleuses et des travailleurs atteints de surdité professionnelle.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Le cours s'adresse d'abord aux responsables à la prévention dans les milieux de travail ainsi qu'aux plaideurs et plaideuses au TAT.

Centre familial d'éducation d'Unifor de Port Elgin, Ontario

Du 4 au 9 juin 2023

PROGRAMME FAMILIAL D'ÉDUCATION 2024 D'UNIFOR – 2 semaines

Centre familial d'éducation d'Unifor de Port Elgin, Ontario

Du 21 juillet au 2 août 2024

Le Programme familial d'éducation d'Unifor est une occasion exceptionnelle de vivre une expérience syndicale enrichissante, le tout dans un environnement familial propice aux activités sportives, aux loisirs et à la détente. Le Centre familial d'éducation d'Unifor est situé à Port Elgin, en Ontario, sur les rives du lac Huron. Il offre tout ce qu'il faut pour que votre famille vive une expérience inoubliable. Ne laissez pas passer cette occasion... Inscrivez-vous dès aujourd'hui !

Contenu du programme

Les ADULTES pourront parfaire leurs connaissances sur l'histoire, la structure et les politiques de notre syndicat. Ils analyseront et débattront en groupe sur divers sujets d'actualité qui touchent les enjeux économiques et sociaux auxquels les familles, les travailleuses et les travailleurs sont confrontés. Ils se familiariseront également avec le fonctionnement et l'administration d'une section locale.

Toutes les séances recourent à des méthodes pédagogiques actives s'adressant aux adultes et se déroulant dans un cadre très informel.

Le programme familial se termine par la tenue d'un « simili congrès », durant lequel les adultes et les ados auront l'occasion de mettre en pratique les notions qu'ils et qu'elles auront apprises durant le programme.

Les ADOLESCENT(E)S de 13 à 18 ans sont intégré(e)s dans un programme se rapprochant sensiblement de celui des adultes, tout en étant orienté en fonction de leur âge et leurs préoccupations. Les méthodes pédagogiques sont conçues de manière à stimuler le plus possible l'intérêt et la participation des jeunes. Plusieurs activités sportives et sorties en groupe sont également au programme.

Les ENFANTS de 5 à 12 ans bénéficieront d'un service d'animation dispensé par des moniteurs et monitrices expérimentés possédant une formation en natation, en réanimation cardiorespiratoire et en premiers soins d'Ambulance St-Jean. Ils pratiqueront, tout au long du programme, de nombreuses activités, des arts plastiques en passant par les jeux et sports en groupe. De la baignade entre amis dans le lac Huron est également à l'horaire chaque jour. Plein de soleil, de nouveaux amis et beaucoup de plaisir en perspective et en toute sécurité!

Les ENFANTS de 0 à 4 ans fréquenteront la garderie du Centre, où des services de garderie leur seront dispensés par notre personnel formé en psychologie et en éducation de la petite enfance. Des aires de jeux extérieures seront également mises à la disposition des tout-petits, dont des balançoires, carrés de sable, tricycles... La garderie possède un équipement des plus modernes et adapté à leurs besoins, quel que soit leur âge.

La participation aux activités de formation est obligatoire pour tous les membres de la famille présents.

Heures de classe

Les heures de classe sont de 9 h à 15 h 30 tous les jours, sauf les mercredis après-midi, le samedi et le dimanche (en mi-session) ; ces périodes étant réservées à l'horaire comme temps libres pour les jeux et la détente en famille.

Le Centre familial d'éducation d'Unifor offre tout ce qu'il faut pour la pratique de plusieurs sports.

Critères d'admissibilité et directives

Pour être admissible au Programme familial d'éducation, vous devez être membre en règle d'Unifor.

- **Unifor fournit les repas, l'hébergement et les cours à tous les participants et participantes (ainsi qu'à leur famille) durant leur séjour au Centre familial d'éducation et prend en charge leur déplacement.**
- Chaque participant ou participante doit prendre **2 semaines de vacances** afin de participer au programme, car **le salaire perdu n'est pas remboursé.**

Inscription

Les détails relatifs à l'inscription ainsi que les formulaires se trouvent sur le site Internet d'Unifor Québec. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Service de l'éducation.

FORMATIONS SPÉCIALISÉES OFFERTES PAR LA FTQ



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

La formation à la FTQ

Le rôle de la FTQ est central dans l'offre de formation d'Unifor-Québec. En effet, une bonne partie de nos contenus de cours est développée par le Service de l'éducation de la FTQ. Nos cours sur le harcèlement psychologique, les griefs ou encore la santé-sécurité du travail sont des exemples de formations données par Unifor, mais développées par la FTQ.

La FTQ, notre centrale syndicale, est la plus importante centrale syndicale du Québec et compte 600 000 membres à travers des dizaines de syndicats affiliés, dont le nôtre, Unifor. Son équipe au Service de l'éducation compte sept conseillères et conseillers ainsi que trois adjointes administratives. Le personnel du Service de l'éducation s'assure que l'offre de service et le développement de contenus soient en adéquation avec les besoins des syndicats affiliés grâce au travail des membres du comité d'éducation de la FTQ où siègent des personnes mandatées par les syndicats affiliés. Pour Unifor, c'est la personne responsable du Service de l'éducation qui y siège. Il s'agit donc d'un travail d'équipe dans lequel nous avons un rôle à jouer.

Au-delà du développement de contenus, la FTQ donne aussi certaines formations qui permettent de se spécialiser dans nos fonctions syndicales. Nous avons sélectionné certaines de ces formations qui sont susceptibles d'intéresser les membres d'Unifor et en avons reproduit les descriptifs aux pages suivantes.

Vous trouvez l'ensemble des informations nécessaires pour s'inscrire à ces cours (incluant les frais ou les subventions s'y rattachant) ainsi que la liste de toutes les formations offertes par le Service de l'éducation de la FTQ dans son Programme d'éducation syndicale disponible en ligne.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Collège FTQ-Fonds – 5 semaines

LE CONTENU :

Créé en 1999, le Collège FTQ-Fonds est l'un des moyens dont la FTQ s'est dotée pour agir plus efficacement devant les politiques économiques mondialisées qui menacent les droits et les conditions de travail de l'ensemble de la population. Il a été mis sur pied dans un contexte de mondialisation néolibérale et de mutation économique pour développer un leadership syndical fort et articulé, pour donner du poids aux revendications sociales de notre mouvement et renforcer la présence syndicale dans la société québécoise.

Le Collège fait partie intégrante du projet éducatif de la FTQ. Il repose sur la conviction qu'il faut mettre l'économie au service du social; que la justice, la solidarité et la démocratie sont les fondements d'un monde plus humain. L'environnement du Collège se veut propice à la réflexion, à l'échange et aux débats. Il offre un ressourcement pour se donner un nouvel élan et contrer le sentiment d'impuissance. Le Collège ouvre aux idées nouvelles, suscite une remise en question des idées reçues et stimule l'élaboration de pistes de solution novatrices et créatives pour répondre aux défis syndicaux actuels.

La formation se déroule sur une durée de cinq semaines dont une à la maison et quatre en résidence.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Aux membres ayant acquis une certaine expérience et qui souhaitent approfondir activement leur réflexion.

À l'horaire pour les personnes élues en 2024.

Évaluation des tâches 1 – 5 jours

LE CONTENU :

Cette session de cinq jours permet de connaître différents plans d'évaluation des tâches et de développer les habiletés nécessaires pour analyser les emplois en expérimentant les méthodes et les techniques qui permettent de décrire les emplois et d'évaluer les tâches qui y sont liées. La session vise aussi à sensibiliser à ce type d'action syndicale et à développer des stratégies sur ce dossier.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

S'adresse à ceux et à celles qui négocient, qui sont membres d'un comité d'évaluation des tâches ou qui sont impliqués en équité salariale.

En résidence

Dates :

17 au 21 octobre 2022

7 au 11 novembre 2022

23 au 27 janvier 2023

1er au 5 mai 2023

2 au 6 octobre 2023

Relation avec les médias – 2 jours

LE CONTENU :

Basée sur des préoccupations de plusieurs syndicats affiliés à la FTQ, cette session vise à améliorer notre compréhension des médias afin qu'ils accordent davantage de visibilité à nos actions et à nos luttes.

À la suite de ce cours de deux jours, les participants et les participantes seront en mesure de développer une stratégie face aux médias, de maîtriser les moyens d'information et de se donner une stratégie locale.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Aux membres ayant à traiter avec les médias.

SUR DEMANDE

Action syndicale en francisation – 1 jour

LE CONTENU :

La francisation des milieux de travail est un objectif majeur de la Charte de la langue française. En adoptant récemment la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, l'Assemblée nationale du Québec est venue réaffirmer le caractère français du Québec ainsi que la nécessité d'agir pour en assurer la prédominance dans les lieux de travail. Encore aujourd'hui, le droit de travailler en français demeure une revendication importante de la FTQ, puisqu'il influence les conditions de travail de nos membres et oblige les employeurs à appliquer diverses mesures de francisation. La francisation figure donc parmi les enjeux qui concernent les syndicats dans leur travail de défense, de représentation et de mobilisation de leurs membres.

La session d'une journée permet aux personnes participantes de se familiariser avec le droit de travailler en français, de mieux saisir les enjeux des différentes étapes du processus de francisation, d'explorer notre rôle syndical dans un comité de francisation et d'aborder une réflexion sur les actions syndicales à développer pour que la francisation des milieux de travail soit une réussite.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Aux membres de comités de francisation et aux membres d'exécutifs syndicaux.

Offert à Montréal les :

21 octobre 2022 et

14 avril 2023

Diversité culturelle dans un contexte syndical – 2 jours

LE CONTENU :

Le vieillissement de la population et le faible taux de natalité exposent le Québec, comme la majorité des pays industrialisés, à des défis liés au remplacement de la main-d'œuvre. Ainsi, le nombre de personnes immigrantes issues d'origines diverses que le Québec accueille pour combler ses besoins de main-d'œuvre est en hausse constante. Bon nombre de nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes, une fois établis au Québec, se joignent à nos rangs. Cependant, l'intégration au milieu de travail peut poser certains défis. Les milieux syndiqués sont alors appelés à jouer un rôle qu'ils n'ont peut-être jamais joué avant.

Les personnes participantes seront en mesure de mieux comprendre le contexte actuel de la diversité culturelle et de ses enjeux. La discrimination, les préjugés, la francisation et les demandes d'accommodements sont des sujets abordés dans le cadre de cette formation.

La formation permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Cette formation s'adresse aux dirigeants et aux dirigeantes ainsi qu'à ceux et à celles qui sont responsables de divers aspects liés au déroulement du quotidien ou aux dynamiques de travail.

SUR DEMANDE

Actions en prévention : ergonomie et contaminants – 2 semaines

LE CONTENU :

Cette session spéciale de 10 jours, répartie sur deux semaines non consécutives, a été développée afin de permettre aux membres syndicaux des comités de santé et de sécurité du travail de relancer le dossier de la prévention et d'assumer un leadership syndical. On veut ainsi resituer le rôle syndical du représentant et de la représentante à la prévention et des membres d'un comité de santé et de sécurité du travail dans le contexte d'une interrelation étroite de leur travail avec les membres des différents comités syndicaux.

La session vise à outiller les participants et les participantes à l'appropriation d'une démarche préventive en santé et sécurité du travail ainsi qu'à leur permettre d'analyser la situation dans leur milieu de travail et de développer des propositions correspondant à leurs besoins, visant l'élimination à la source des risques et des dangers.

À cet effet, on y fournit, sous une forme accessible, des connaissances scientifiques et techniques permettant aux personnes participantes de faire l'analyse de leurs conditions de travail et des effets de celles-ci sur le corps. On situe l'analyse ergonomique des postes de travail dans cette démarche préventive. Enfin, on acquiert des outils de planification, de mise en œuvre et d'évaluation de plans d'action et de programmes de prévention.

La première semaine de formation vise à outiller les participants et les participantes sur les connaissances techniques et de base pour mieux analyser leur milieu de travail. Voici les grands thèmes abordés : le travail du représentant syndical et de la représentante syndicale à la prévention; l'analyse du milieu et des effets des conditions de travail sur la santé; l'analyse ergonomique des postes de travail comme outil de prévention.

Actions en prévention : ergonomie et contaminants – 2 semaines (suite)

La deuxième semaine permet de faire le point sur les pistes de solution, les organismes ressources ainsi que les stratégies syndicales. Les grands thèmes sont : les principes généraux en hygiène industrielle; le rôle des intervenants et des intervenantes extérieurs; les méthodes d'élaboration et d'évaluation des plans d'action préventifs.

Entre les deux semaines de cours, les participants et les participantes ont des petits travaux à réaliser à partir de leur milieu de travail.

Lors de la deuxième semaine, ils et elles sont tenus de faire une courte présentation au groupe sur une réalisation effectuée ou un projet à venir en prévention dans leur milieu de travail.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

S'adresse aux membres des comités de santé et de sécurité, aux représentants et aux représentantes à la prévention.

Exigences particulières : Avoir suivi les cours de base Introduction à la santé et sécurité du travail, Le travail syndical en prévention et Enquête d'accident.

En résidence

Dates (pour l'ensemble de la formation) :

Semaine 1 : 19 au 24 mars 2023

Semaine 2 : 16 au 21 avril 2023

Comprendre pour agir en assurances collectives – 3 jours

LE CONTENU :

Depuis quelques années, les régimes d'assurances collectives subissent de fortes pressions en négociation à la suite de l'augmentation substantielle des coûts. Selon les prévisions, ces coûts continueront à augmenter, entre autres avec l'arrivée de nouveaux médicaments, de nouvelles technologies et du vieillissement de la population. Nos régimes représentent donc une part grandissante de l'enveloppe monétaire lors des négociations. Nous ne pourrons plus négocier ceux-ci comme nous le faisons auparavant. Les dirigeants et les dirigeantes doivent mieux comprendre le fonctionnement de leur régime d'assurances collectives et les coûts qui y sont associés afin d'en assurer la pérennité et de bien défendre leurs membres dans les dossiers problématiques.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Aux membres ayant à négocier ou à comprendre le fonctionnement de la négociation et de la tarification des assurances collectives.

Offert à Montréal du 18 au 20 avril 2023

Le financement des régimes à prestations déterminées – 3 jours

LE CONTENU :

Avec la crise financière de 2008, la problématique du financement des régimes de retraite à prestations déterminées est devenue un enjeu central.

Pratiquement tous les régimes à prestations déterminées ont eu ou auront à se restructurer d'une façon ou d'une autre au niveau de leur financement. Il devient donc essentiel de mieux s'outiller dans ce domaine afin de tirer son épingle du jeu. Comment proposer des solutions qui seront dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses et en lien avec nos principes et nos valeurs syndicales ?

Ce cours vise donc à vous permettre d'évaluer la situation financière de votre régime de retraite à prestations déterminées, en utilisant les outils disponibles à cette fin, ainsi qu'à vous permettre d'identifier les options permettant d'assurer la pérennité de ce régime, et ce, dans l'intérêt des membres.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Aux personnes siégeant à un comité de retraite et/ou aux personnes négociant le régime.

Offert à Montréal du 7 au 9 février 2023

Le placement des actifs d'un régime de retraite – 2 jours

LE CONTENU :

Tous les membres siégeant à un comité de retraite, que ce soit pour un régime à prestations déterminées (PD) ou à cotisation déterminée (CD), sont interpellés un jour ou l'autre par la question des placements des caisses de retraite.

Il est important pour les fiduciaires d'avoir une compréhension suffisante des enjeux des caisses de retraite afin que ces dernières soient investies dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses.

Cette formation vise donc à développer une compréhension en matière de placement dans les caisses de retraite afin de permettre aux personnes participantes de jouer un rôle actif au sein de leur comité de retraite et de leur comité de placement.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Aux personnes siégeant à un comité de retraite CD ou PD ou aux membres d'un comité de placement.

Offert à Montréal les 21 et 22 février 2023

Atelier sur les recours en assurances collectives – 1 demie journée

NOUVEAU

LE CONTENU :

En tant que militant ou militante, représentant syndical ou représentante syndicale ou membre d'un comité d'assurances, il nous arrive d'avoir recours aux griefs ou aux tribunaux civils afin de contester une décision de l'employeur ou de l'assureur lorsqu'un membre fait face à un refus de la reconnaissance de son invalidité. Afin de faire valoir les droits de nos membres, il est important de bien comprendre les recours appropriés, les outils à notre disposition ainsi que nos obligations. Cet atelier est une occasion de faire le point sur les différents recours en matière d'assurances collectives et permet de déterminer quelles sont les actions que votre organisation syndicale peut entreprendre afin de soutenir les membres tout au long du processus de contestation.

Cette session est offerte en collaboration avec des personnes expertes dans le domaine qui sauront partager leur expertise et expérience.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Aux représenatnt.es syndicaux ou aux membres d'un comité d'assurances.

Offert en ligne les :

25 avril 2023 avant-midi

9 mai 2023 avant-midi

Le calcul des coûts dans le processus de négociation – 2 jours

MISE À JOUR

LE CONTENU :

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou d'une demande de l'employeur pendant la durée de la convention, nous amène à revoir certaines conditions de travail. Cela implique un travail d'analyse et d'évaluation des coûts liés aux emplois. Salaires, masse salariale, coûts de la convention collective ou encore coûts de main d'œuvre; ce sont tous des termes qui réfèrent à des réalités différentes et à une facture globale souvent invisible pour la travailleuse et le travailleur.

Ces concepts doivent toutefois être maîtrisés, car les coûts de la convention collective ne se limitent pas aux salaires et l'employeur considère le tout lorsqu'il nous présente ses offres, à la hausse ou à la baisse, ou lorsqu'il réagit à nos demandes. Il faut être en mesure de calculer l'impact de nos demandes monétaires dans le contexte de la vie et de la durée d'une convention collective.

À partir d'un exemple concret constitué d'exercices pratiques, cette formation vise à permettre aux dirigeantes et aux dirigeants de développer des astuces permettant de calculer les coûts liés à la masse salariale afin de faire les bons choix stratégiques durant le processus de négociation.

Le calcul des coûts dans le processus de négociation – 2 jours (suite)

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Aux dirigeant.es des sections locales ayant au moins trois ans d'expérience syndicale, ayant suivi les formations *Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise* et *Analyse financière de mon entreprise* ou la version précédente *Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de l'entreprise*.

Offert à Montréal les :

12 et 13 octobre 2022

4 et 5 avril 2023

La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise – 10 jours

LE CONTENU :

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou en cours de convention, exige de maîtriser de nombreuses compétences. Elle implique un important travail de préparation technique et politique afin de bien évaluer la situation économique et financière de l'entreprise de même que l'état des relations du travail avec l'employeur. Les coûts de main-d'œuvre font généralement l'objet d'une négociation serrée, qui permettra ou non de s'entendre avec l'employeur.

D'une durée de deux semaines, avec une pause entre les deux, la formation est dispensée en résidence, sous le mode d'une expérimentation pratique à partir d'un cas concret où le groupe sera divisé en deux parties, l'une représentant l'employeur et l'autre, le syndicat.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Aux personnes porte-paroles aux tables de négociation et aux personnes dirigeant des comités de négociation. Prérequis détaillés au Programme de la FTQ.

Offert en résidence :

Semaine 1 : 19 au 24 février 2023

Semaine 2 : 12 au 17 mars 2023

Excel et calcul des coûts de convention collective – 1 jour

NOUVEAU

LE CONTENU :

Si l'on peut parfois arriver à calculer « à la mitaine » les coûts associés à une convention collective lorsqu'on a un nombre limité d'employées et d'employés, il peut vite devenir assez difficile et compliqué de le faire avec un groupe de plus de 50 personnes.

Avec l'accessibilité de l'informatique, nous disposons aujourd'hui de plusieurs logiciels qui permettent de concevoir et de préparer des chiffriers qui automatiseront les calculs et qui feront une partie du travail à notre place, si nous savons bien les utiliser. Et même si nous ne les utilisons pas nous-mêmes, le fait de les connaître peut nous aider à questionner l'employeur et à éviter ainsi d'être complètement dépendants de l'information qu'il nous transmet. Comme Excel est un logiciel déjà utilisé par la plupart des personnes représentantes syndicales, il a été choisi pour créer les outils de calcul permettant de chiffrer les coûts de la rémunération globale d'une convention collective.

Cette formation est une introduction au logiciel Excel pour calculer les coûts de la rémunération associée à la convention collective afin de bien se préparer à la négociation.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Aux personnes porte-paroles aux tables de négociation et aux personnes dirigeant des comités de négociation ayant une bonne expérience. Prérequis détaillés au Programme de la FTQ.

Offert à Montréal le 24 mai 2023

Syndicalistes : Actrices et acteurs au développement socioéconomique des régions – 1 semaine

NOUVEAU

LE CONTENU :

Il est facile de constater, quand on s'y attarde, que sans les travailleuses et les travailleurs, il n'y aurait pas de régions, encore moins d'économie locale et régionale. Le territoire s'est développé parce que les ressources s'y trouvaient, que des emplois y ont été créés, que la main-d'œuvre est venue s'y installer pour y travailler, mais aussi pour y vivre, y habiter, y consommer, y élever ses enfants, y installer les services publics nécessaires à la population, etc. Sans la main-d'œuvre, il n'y aurait point de régions.

Dans cette formation, nous constaterons comment les travailleurs et les travailleuses façonnent l'économie et comment l'économie façonne nos régions. Elle nous permettra aussi de voir quel est notre rôle dans ce développement socioéconomique.

Nous aborderons l'économie de nos régions dans le but de comprendre son fonctionnement; réfléchir au rôle que nous y jouons concrètement; identifier comment l'économie peut traduire nos préoccupations de développement pour nos régions; questionner, peut-être même de remettre en question le discours des « experts » concernant le développement économique.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Tout membre impliqué tant au plan régional que sectoriel et national cherchant à mieux connaître les enjeux socioéconomiques qui nous confrontent.

Offert en résidence du 1er au 4 mai 2023

Règles de preuve et de procédure – 1 semaine

LE CONTENU :

Cette session permet d'apprendre les bases de la procédure ainsi que les règles de preuve en usage dans le domaine du travail et de développer les habiletés nécessaires à la pratique du plaideur ou de la plaideure.

On y aborde les éléments de procédure devant les divers tribunaux administratifs, comme le tribunal d'arbitrage de griefs ou le Tribunal administratif du travail (TAT). On y expérimente aussi différentes règles de preuve, comme l'objection préliminaire, le fardeau et le degré de preuve, les moyens de preuve, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins ainsi que la plaidoirie.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir suivi les cours *Délégué(e) 1* et *Délégué(e) 2* et/ou les cours *Introduction à la santé-sécurité* et *Contestation à la CNESST*.

Offert en résidence les :

13 au 18 novembre 2022

30 avril au 5 mai 2023

Plaideurs et plaideuses au TAT – 1 semaine

LE CONTENU :

Cette session permet d'apprendre les particularités des procédures de recours propres aux lois en santé et sécurité du travail, d'approfondir ses connaissances sur les tendances de la jurisprudence ainsi que de développer des habilités à plaider devant les tribunaux administratifs en santé et sécurité du travail. On y aborde donc la loi ainsi que la jurisprudence générale sur les thèmes principaux. On se familiarise avec les procédures du Tribunal administratif du travail (TAT) et les particularités liées aux témoins experts. On examine aussi notre relation avec les personnes victimes de lésions professionnelles, etc.

À QUI S'ADRESSE CE COURS?

Cette formation s'adresse à celles et ceux qui ont pour fonction de plaider des dossiers devant le TAT en matière de santé-sécurité du travail. Pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir suivi les cours *Réclamation à la CNESST*, *Contestation à la CNESST* et *Règles de preuve et de procédure* ou son équivalent.

Offert en résidence les :

18 au 23 septembre 2022

16 au 21 octobre 2022

2 au 7 avril 2023



SERVICE DE L'ÉDUCATION

565, boulevard Crémazie Est, bureau 10100, 10^e étage

Montréal (Québec) H2M 2W1

Téléphone : 514 389-9223 | Sans frais : 1 800 361-0483

Courriel : educationquebec@unifor.org

uniforquebec.org

